



Union Départementale des Associations Familiales
de Seine-et-Marne

Observatoire des Familles

*« Synthèse d'analyse »
Mai 2003*

Sommaire

1	Introduction méthodologique.....	4
1.1	Contexte et objectif.....	4
1.2	Mise en place de l'observatoire	4
1.2.1	Phase préparatoire	4
1.2.2	Phase de test.....	4
1.2.3	Phase de production.....	4
2	Analyse de l'observatoire des familles de la Seine et Marne	6
2.1	Contexte et objectifs	6
2.2	Profil global de la famille en Seine et Marne	6
2.2.1	Situation familiale	6
2.2.2	Age du répondant	6
2.2.3	Grands-parents	7
2.2.4	Catégories socio-professionnelles	7
2.2.5	Niveau d'études.....	7
2.2.6	Les enfants.....	8
2.2.7	Revenus.....	9
2.3	Analyse de l'observatoire de la famille.....	9
2.3.1	La vie familiale	9
2.3.1.1	Critères fondateurs de la famille	9
2.3.1.2	Valeurs reçues / valeurs transmises.....	11
2.3.1.3	Partage d'activité avec ses enfants	12
2.3.1.4	Rencontre enfants et grands-parents.....	13
2.3.1.4.1	Analyse des rencontres.....	13
2.3.1.4.2	Analyse de la fréquence des rencontres	13
2.3.1.4.3	Analyse de la satisfaction de la fréquence des rencontres.....	14
2.3.1.5	Le rôle des grands-parents.....	14
2.3.1.6	Semaines de vacances.....	14
2.3.1.7	Prestations sociales.....	15
2.3.1.7.1	Allocations familiales	15
2.3.1.7.2	Aides au logement	15
2.3.1.8	Informations droit de la famille.....	16
2.3.2	La vie civique.....	17
2.3.2.1	Informations sur les droits	17
2.3.2.1.1	Droits civiques	17
2.3.2.1.2	Droits du consommateur	18
2.3.2.1.3	Droits patrimoniaux	18
2.3.2.2	Associations.....	19
2.3.2.2.1	Adhésion.....	19
2.3.2.2.2	Responsabilités.....	19
2.3.2.2.3	Rôle du secteur associatif	19
2.3.2.2.4	Reconnaissance pas les pouvoirs publics	20
2.3.2.3	Source d'information principale	20
2.3.3	Consommation	21
2.3.3.1	Consommation dépense – plaisir.....	21
2.3.3.2	Crédit a la consommation.....	21
2.3.3.2.1	Recours.....	21
2.3.3.2.2	Type d'achats / Type de crédit.....	22
2.3.3.3	Epargne	23
2.3.3.3.1	Constitution.....	23
2.3.3.3.2	Perspective.....	24
2.3.3.4	Achats programmés	26
2.3.3.5	Rentrée inattendue d'argent.....	26

2.3.3.6	Niveau d'endettement.....	27
2.3.4	Logement.....	27
2.3.4.1	Locataire – propriétaire.....	27
2.3.4.2	Type de logement.....	28
2.3.4.3	Critères de choix.....	28
2.3.4.4	Satisfaction du logement.....	28
2.3.4.5	Raisons d'insatisfaction.....	29
2.3.4.6	Raisons de non-changement.....	29
2.3.4.7	Elément financier incitant à devenir propriétaire.....	29
2.3.4.8	Elément familial incitant à devenir propriétaire.....	29
2.3.5	Santé.....	30
2.3.5.1	Frais de santé.....	30
2.3.5.2	Mutuelle complémentaire.....	30
2.3.5.3	L'accès aux soins.....	30
2.3.5.4	Médecin de famille.....	31
2.3.5.5	Médecines douces.....	31
2.3.5.6	Information en matière de santé.....	31
2.3.6	Education.....	31
2.3.6.1	Rôle éducatif.....	31
2.3.6.2	Fonctions éducatives.....	31
2.3.6.3	Rythmes scolaires.....	32
3	Questions additionnelles UDAF Seine et Marne.....	33
3.1	Revenu de remplacement pour se consacrer à l'éducation des enfants.....	33
3.2	Perte d'autonomie.....	34
3.2.1	Anticipation.....	34
3.2.2	Coût de la prise en charge.....	34
3.2.3	Conditions de la prise en charge.....	35
3.3	Equilibre vie professionnelle et vie familiale.....	36
3.3.1	La vie professionnelle laisse-t-elle assez de temps pour la vie familiale ?.....	36
3.3.2	Les raisons pour lesquelles la vie professionnelle ne laisse pas assez de temps pour la vie familiale ?	37
3.4	Trajets.....	37
3.4.1	Temps et nombre de trajet domicile – travail – Temps global de déplacement.....	37
3.4.2	Moyens de transport utilisés.....	38
3.5	Education sur la sécurité routière.....	38
3.6	Défense des intérêts matériels et moraux des familles.....	39
4	Observations sur les résultats.....	41

1 Introduction méthodologique

1.1 Contexte et objectif

L'UDAF qui est un organe clé dans la mise en place d'une politique de la famille dans le département de Seine et Marne a souhaité mettre en place un baromètre spécifique afin d'obtenir un spectre des familles du département. Cette étude a pour but de définir :

- La typologie de la famille en Seine et Marne dans son ensemble.
- Le ou les segments et sous segments de la famille type.
- Ses attentes et ses préoccupations.
- Son évolution à court, moyen, et long terme.

A l'aide de ce baromètre, l'UDAF doit pouvoir :

- Affirmer sa légitimité.
- Recueillir et analyser des informations sur les foyers du département.
- Argumenter et étayer ses convictions.
- Orienter son plan d'action.
- Sensibiliser les pouvoirs politiques.

1.2 Mise en place de l'observatoire

La mise en place de l'observatoire de la famille pour l'UDAF de Seine et Marne a eu lieu en 3 temps :

- Phase préparatoire
- Phase de test
- Phase de production

1.2.1 Phase préparatoire

Cette phase nous a permis après une série de réunions, de définir précisément le contenu du questionnaire, l'enchaînement des questions, ainsi que leur formulation.

Lors de cette phase, nous avons également travaillé sur les scénarios téléphoniques pour l'accroche et la présentation de l'étude.

1.2.2 Phase de test

Cette étape nous a permis de valider le questionnaire, scénario ainsi que les ratios de production pour l'étude. Nous nous sommes alors rendu compte de plusieurs choses :

- Certaines formulations de questions étaient difficilement compréhensibles et ralentissaient l'administration du questionnaire
- La durée d'administration n'était pas de 20 minutes comme prévu, mais plutôt de 30 à 40 minutes.

Nous avons donc revu une partie du questionnaire suite à cette phase (cf **Annexe I** pour le questionnaire final), nous avons fait intervenir un sociologue pour la formulation des questions, et enfin nous avons revu notre planning de production.

1.2.3 Phase de production

Cette phase s'est déroulée du 1^{er} janvier au 1^{er} mars 2003. Nous avons réalisé 927 enquêtes complètes à partir d'un fichier de 5317 contacts. L'ensemble de ces contacts a été appelé, à cause de la gestion des quotas à respecter.

Gestion des quotas :

La méthode retenue pour que l'étude soit représentative de la population de Seine et Marne est la méthode des quotas. Nous avons donc utilisé les critères INSEE du recensement 1999. Afin que cette méthode soit fiable, nous avons pris 3 critères : l'âge du chef de ménage, son sexe et la taille du foyer.

Nous obtenons les matrices suivantes comparant les objectifs à réaliser pour être en ligne avec les critères INSEE et le réalisé lors de notre production

Il apparaît que nous sommes en ligne avec les quotas requis et que les écarts entre les objectifs et le réalisé sont très faibles.

	Nombre		Pourcentage	
	INSEE	OBSERVATOIRE UDAF	INSEE	OBSERVATOIRE UDAF
18-25 ans	144	123	14,35%	13,65%
26-35 ans	205	207	20,53%	22,97%
36-45 ans	215	207	21,51%	22,97%
46-55 ans	194	183	19,39%	20,31%
56-65 ans	105	81	10,46%	8,99%
66+ ans	138	100	13,76%	11,10%
Total	1000	901	100,00%	100,00%
Homme	487	435	48,70%	48,28%
Femme	513	466	51,30%	51,72%
Total	1000	901	100,00%	100,00%
1 personne	230	197	23,00%	21,86%
2 personnes	287	238	28,70%	26,42%
3 personnes	189	176	18,90%	19,53%
4 personnes	183	178	18,30%	19,76%
5 personnes	76	78	7,60%	8,66%
6 pers et +	35	34	3,50%	3,77%
Total	1000	901	100,00%	100,00%

2 Analyse de l'observatoire des familles de la Seine et Marne

2.1 Contexte et objectifs

L'analyse que nous allons mener a pour objectif une présentation qui aura lieu le 16 mai 2003 et qui a pour but de présenter les résultats de l'observatoire des familles de Seine et Marne.

Lors de nos réunions de travail préliminaires, nous avons défini la trame d'analyse suivante :

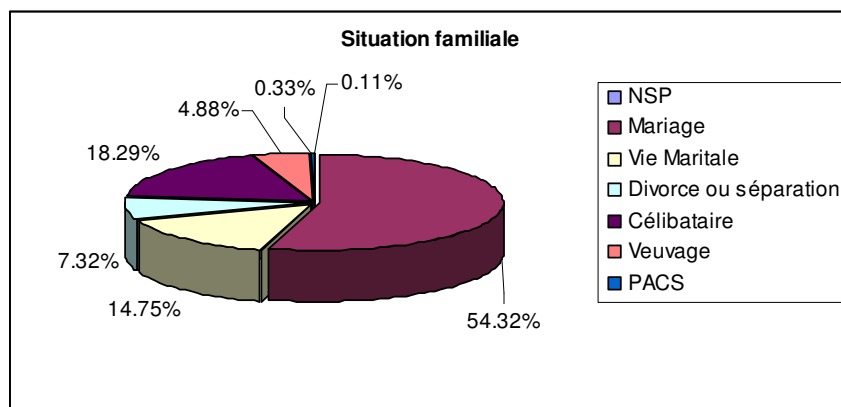
- Profil global de la famille en Seine et Marne
- Analyse de l'observatoire de la famille

Cette trame d'analyse est celle retenue pour ce document d'analyse.

2.2 Profil global de la famille en Seine et Marne

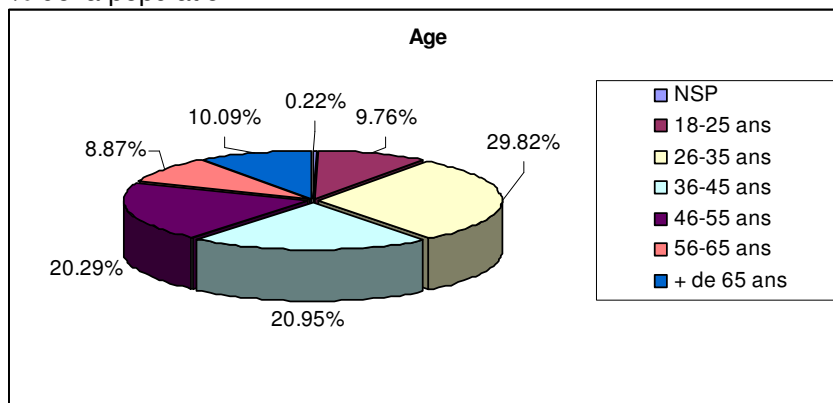
2.2.1 Quelle est votre situation familiale ?

La majorité des répondants sont mariés soit 54,32% des personnes interrogées. Viennent ensuite les célibataires et le couple en vie maritale avec respectivement 18,29% et 14,75% de la population de la Seine et Marne.



2.2.2 Quel est votre âge ?

En ce qui concerne l'âge des personnes interrogées, les tranches d'âges les plus représentés dans la population de la Seine et Marne, sont celles de 26-35 ans, 36-45 ans et 46-55 ans avec respectivement 29,82%, 20,95% et 20,29% de la population de la Seine et Marne. A noter que la tranche d'âge la plus faible est celle de 56-65 ans avec 8,87% de la population.



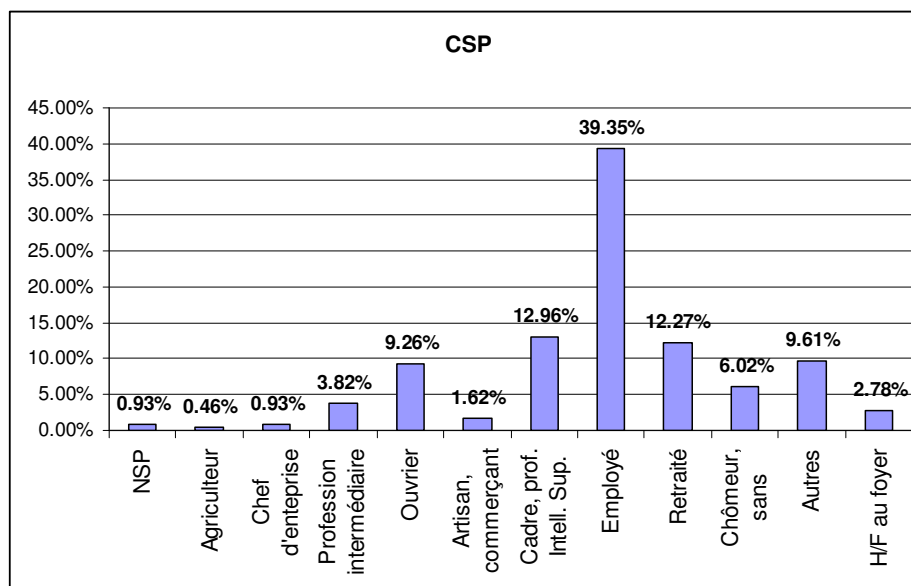
2.2.3 Etes-vous grands-parents ?

Près de 20% de la population de Seine et Marne déclare être grands-parents. Lorsque nous croisons les personnes se déclarant être grands-parents avec leur âge, nous observons une cohérence dans la mesure où ils ont un âge supérieur à 36 ans.

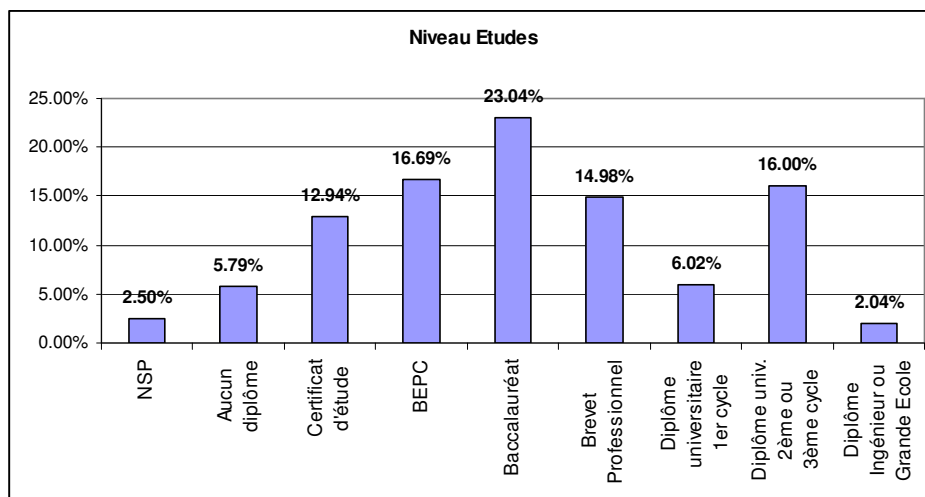
Grands-parents	
NSP	3.63%
Oui	19.81%
Non	76.55%

2.2.4 A quelle catégorie socioprofessionnelle appartenez-vous ?

La catégorie socioprofessionnelle la plus représentée dans la Seine et Marne est la catégorie « Employé » avec 39,35%. Viennent ensuite les cadres (12,96%) et les retraités (12,27%). Ceci nous montre une partie du clivage qu'il peut exister dans ce département. Nous pourrions constater la même chose concernant les revenus. A noter le faible taux de personnes se déclarant comme sans profession ou au chômage (6,02%). Ceci est lié au fait que nous n'avons pas, dans notre panel, uniquement des personnes actives, et également au fait que se déclarer comme étant au chômage est sans doute délicat pour certains.

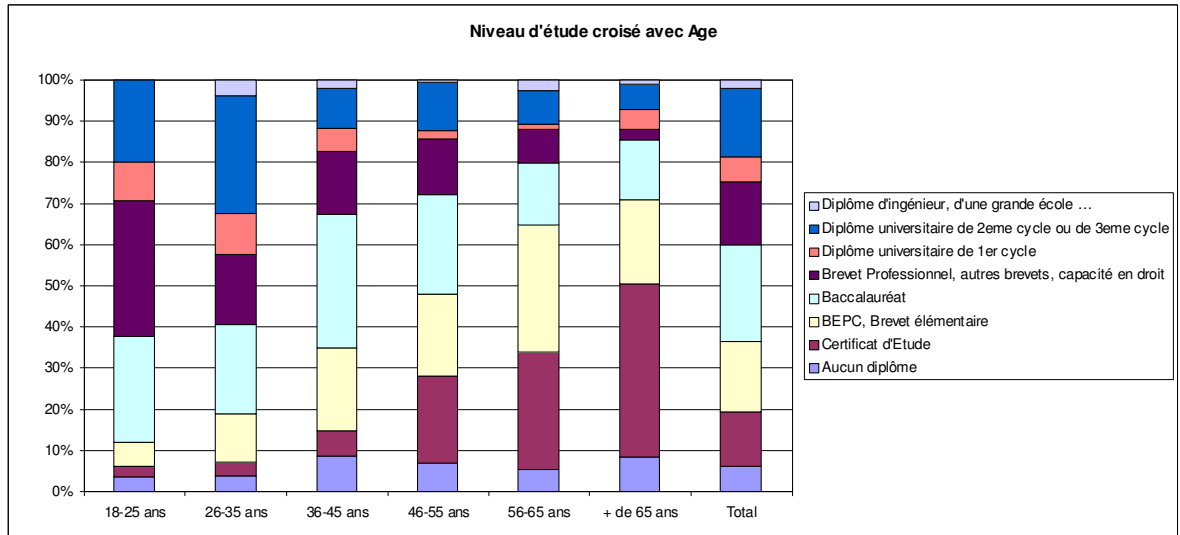


2.2.5 Quel est votre niveau d'études



La répartition sur le niveau d'étude nous montre que plus de 23% de la population de la Seine et Marne a un niveau Baccalauréat. Il est intéressant de noter que 5,79% de la population n'a aucun diplôme et que 2,04% ont un diplôme d'ingénieur ou de grande école.

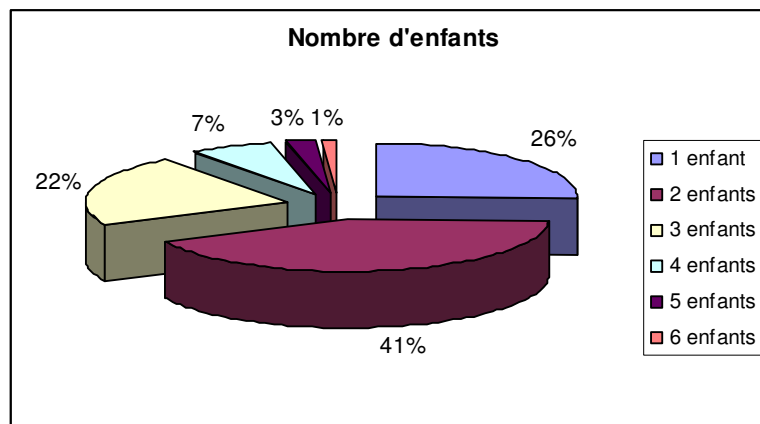
Si l'on croise le niveau d'étude avec l'âge, on observe une sur représentation des Diplômes universitaires de 2eme cycle ou de 3eme cycle dans la tranche d'âge 18-35 ans. Dans la classe d'âge 18-35 ans, 3,5 personnes sur 10 sont diplômés de l'enseignement supérieur. D'une manière générale, on observe un allongement de la durée des études.



2.2.6 Quel est l'âge, le sexe et le niveau scolaire de vos enfants ?

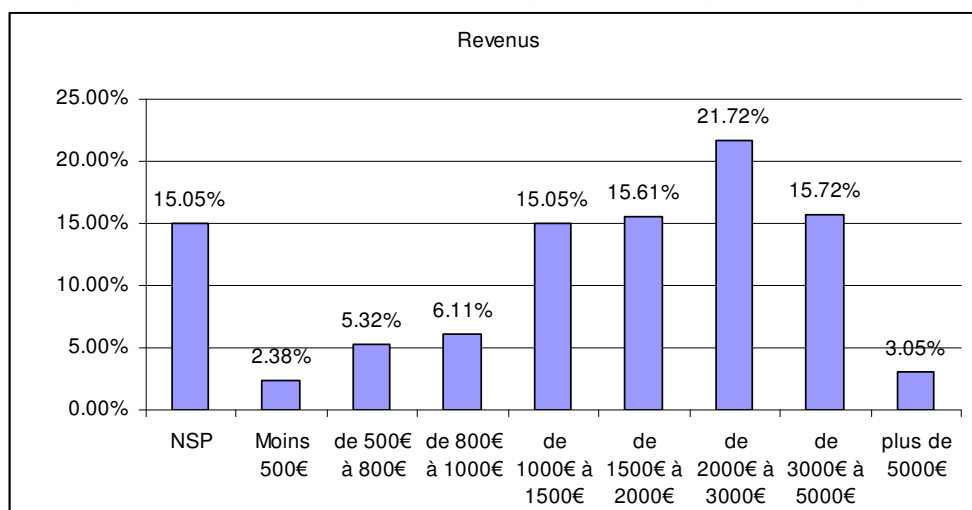
Enfants	
NSP	1.70%
Oui	74.91%
Non	23.38%

23,4% de la population déclare ne pas avoir d'enfant. Parmi les personnes qui déclarent avoir des enfants on observe dans une majorité de foyer (41%) la présence de 2 enfants. Viennent ensuite les foyers avec un enfant unique (26%) et les foyers avec 3 enfants (22%).



2.2.7 Dans quelle fourchette se situent les revenus mensuels de votre foyer ?

Il est important de noter que 15% des personnes interrogées ne se sont pas prononcées. On observe tout de même que la tranche la plus représentée est celle de 2000-3000€ par mois avec 21,7% de répondants. 13,8% des personnes interrogées gagnent moins de 1000€ par mois, enfin les tranches élevées (plus de 3000€ par mois) représentent 19%.



Le croisement des revenus avec la CSP permet d'obtenir les informations suivantes :

- Les chômeurs sont nettement plus présents que la moyenne dans les plus basses tranches de revenus (47% des chômeurs gagnent moins de 1000€ par mois pour une moyenne de 15%)
- Les chefs d'entreprises, les professions intermédiaires et les cadres sont sur représentés dans les plus hautes tranches de revenus (plus de 3000€ par mois)
- Les tranches intermédiaires de revenus (1000 à 3000 € par mois) regroupent principalement les ouvriers, les artisans, les employés et les retraités.

2.3 Analyse de l'observatoire de la famille

L'observatoire de la famille nous avons analysé différentes thématiques :

- La vie familiale
- La vie civique
- La consommation
- La santé
- Le logement
- L'éducation

Nous avons analysé chacune de ces thématiques pour identifier des sous-populations caractéristiques et comprendre les besoins et attentes des familles en Seine et Marne.

Nous avons obtenu les résultats suivants :

2.3.1 La vie familiale

2.3.1.1 Quelles notes de 1 à 10 donneriez vous aux critères fondateurs de la famille que je vais vous citer ?

	Critères fondateurs de la famille						
	MARIAGE	ENFANTS	BONNE COMMUNICATION PARENTS / ENFANTS	COUPLE UNI	PARTICIPATION GRANDS-PARENTS	CONFIANCE	AMOUR
NOTE sur 10	7,07	8,79	9,01	8,87	6,81	9,01	9,31

Nous obtenons les résultats suivants :

- Critères les plus importants :
 - Amour
 - Confiance
 - Communication enfants – parents
- Critères les moins importants :
 - Mariage
 - Participation des grands-parents

	BONNE COMMUNICATION PARENTS / ENFANTS
Critères fondateurs de la famille	9,01
Présence d'enfants	8,99
Absence d'enfants	9,05

La présence d'enfants n'a pas d'influence sur la note attribuée à la communication entre les parents et les enfants.

	MARIAGE	AMOUR
Critères fondateurs de la famille	7,07	9,31
Mariage	7,19	8,95
Vie Maritale	6,73	9,32
Divorce ou séparation	7,08	9,48
Célibataire	6,82	9,32
Veuvage	7,64	9,23
PACS	8,33	9,43

Le mariage est principalement considéré comme un critère fondateur de la famille par les personnes mariées et les veufs.

En revanche les célibataires et les personnes ayant une vie maritale accordent une importance moindre à ce critère. Les personnes mariées donnent la plus mauvaise note à l'amour en tant que critère fondateur de la famille (pas de corrélation entre le mariage et l'amour). En revanche ce sont les divorcés qui accordent à ce critère la plus forte importance.

Nous pouvons assister à la recherche d'une justification à posteriori d'une situation vécue : les personnes mariées ou ayant été mariées considèrent que le mariage est prioritaire sur l'amour, les personnes seules considèrent que l'amour est prioritaire. (principe de la satisfaction de la conscience).

En analysant le critère « mariage » en fonction de l'âge du répondant, nous constatons qu'il est considéré comme un critère fondateur de la famille par les personnes ayant plus de 46 ans.

	MARIAGE
Critères fondateurs de la famille	7,07
18-25 ans	7,05
26-35 ans	7,09
36-45 ans	6,82
46-55 ans	7,14
56-65 ans	7,30
+ de 65 ans	7,24

Le fait d'être grands-parents ou non a également un impact sur le critère fondateur « grands-parents », en effet les grands-parents estiment que leur participation est un critère fondateur de la famille de manière supérieur à la moyenne

	PARTICIPATION GRANDS-PARENTS
Critères fondateurs de la famille	6,81
Grands-parents	7,13
Pas Grands-parents	6,73

2.3.1.2 Pourriez-vous me dire si les valeurs que je vais vous citer sont des valeurs que vos parents vous ont transmises / que vous souhaitez transmettre à vos enfants ?

Nous obtenons les résultats suivants :

	Valeurs transmises aux parents (valeurs reçues)										
	Tolérance	Solidarité	Honnêteté	Moralité	Politesse	Travail	Goût de l'effort	Respect de l'argent	Responsabilité	Sens de la famille	Religion
Note sur 10	7,66	7,70	8,73	8,03	8,82	8,36	8,04	7,88	8,43	8,21	5,18

- Valeurs les plus importantes :
 - Politesse
 - Honnêteté
 - Travail
- Valeurs les moins importantes :
 - Religion
 - Tolérance

	Valeurs transmises par les parents (valeurs transmises)										
	Tolérance	Solidarité	Honnêteté	Moralité	Politesse	Travail	Goût de l'effort	Respect de l'argent	Responsabilité	Sens de la famille	Religion
Note sur 10	7,69	7,71	8,28	7,85	8,31	7,97	7,72	7,58	8,01	7,96	4,80

- Valeurs les plus importantes :
 - Honnêteté
 - Responsabilité
 - Travail
- Valeurs les moins importantes :
 - Religion
 - Respect de l'argent

La solidarité est une valeur considérée comme plus fortement reçue par les personnes de plus de 65 ans.

	Valeurs reçues	Valeurs transmises
SOLIDARITE	7,70	7,71
18-25 ans	7,65	7,33
26-35 ans	7,82	7,94
36-45 ans	7,66	7,47
46-55 ans	7,75	7,86
56-65 ans	7,18	7,58
+ de 65 ans	7,86	7,68

La religion est une valeur faiblement reçue (5,18/10) et faiblement transmise (4,8/10) à travers les générations. La religion est une valeur plus fortement reçue et transmise par les personnes à faible revenu (inférieur à 1500€)

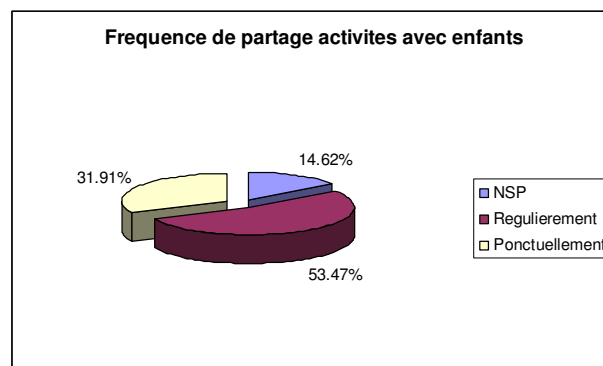
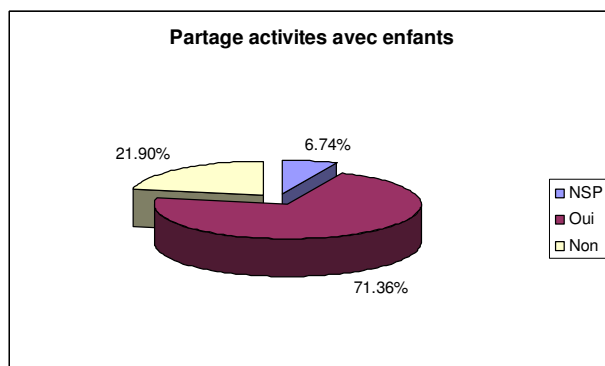
	Valeurs reçues	Valeurs transmises
RELIGION	5,18	4,80
Moins 500€	5,62	5,05
de 500€ à 800€	6,00	4,71
de 800€ à 1000€	5,57	5,47
de 1000€ à 1500€	5,45	4,91
de 1500€ à 2000€	4,98	4,70
de 2000€ à 3000€	4,69	4,56
de 3000€ à 5000€	5,17	4,78
plus de 5000€	5,22	3,48

Enfin, la religion est une valeur considérée comme plus fortement reçue et transmise par les personnes veuves

	Valeurs reçues	Valeurs transmises
RELIGION	5,18	4,80
Mariage	5,25	4,87
Vie Maritale	4,65	4,16
Divorce ou séparation	5,00	4,58
Célibataire	5,36	4,89
Veuvage	5,57	5,79

2.3.1.3 Partagez vous des activités avec vos enfants ?

Nous pouvons constater que 71% des personnes interrogées déclarent pratiquer des activités avec leurs enfants. De plus 53% d'entre eux le font de manière régulière.



2.3.1.4 Dans votre famille vos enfants et vos parents se rencontrent-ils ? A quelle fréquence ?

78% des personnes interrogées déclarent que leurs enfants rencontrent leurs grands-parents. 56% de ces personnes qualifient ces rencontres de régulières et 69% estime que la fréquence des rencontres est satisfaisante.

Rencontres enfants et grands-parents	
NSP	6.79%
Oui	78.35%
Non	14.86%

Fréquence de rencontres enfants et grands-parents	
NSP	11.66%
Régulièrement	56.78%
Ponctuellement	31.56%

2.3.1.4.1 Analyse des rencontres

Le croisement de données réalisé ci-dessous permet de déterminer si les rencontres enfant – grands-parents sont plus ou moins importante en fonction de l'âge des parents.

Rencontre enfants et grands-parents	18-25 ans	26-35 ans	36-45 ans	46-55 ans	56-65 ans	+ de 65 ans	Total
Oui	85,25%	86,55%	78,45%	88,99%	78,95%	81,97%	84,00%
Non	14,75%	13,45%	21,55%	11,01%	21,05%	18,03%	16,00%
Total	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%

Tranche 36-45 ans : les enfants sont mineurs => moins de rencontre avec les grands-parents que la moyenne

Tranche 44-55 ans : les enfants sont majeurs => plus de rencontre avec les grands-parents que la moyenne

Les rencontres sont principalement à l'initiative des petits enfants eux-mêmes et ne sont pas dues à une démarche volontaire des parents.

L'enfant à un rôle moteur dans la famille.

2.3.1.4.2 Analyse de la fréquence des rencontres

Les rencontres enfants et grands-parents on plus fréquemment lieu chez les professions intermédiaires, les ouvriers et les personnes au foyer.

En revanche les enfants des chefs d'entreprises, des artisans et des chômeurs rencontrent moins fréquemment leurs grands-parents.

Fréquence des rencontres enfants et grands-parents suffisante	18-25 ans	26-35 ans	36-45 ans	46-55 ans	56-65 ans	+ de 65 ans	Total
Oui	64,00%	56,64%	69,15%	62,89%	65,22%	63,83%	62,68%
Non	36,00%	43,36%	30,85%	37,11%	34,78%	36,17%	37,32%
Total	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%

Les rencontres avec les grands-parents sont fréquentes chez les 18-25ans (parents très jeunes ayant besoin de soutien) et les 36-45 ans (parents qui travaillent / soutien type sortie d'école)

Les rencontres sont moins fréquentes chez les 26-35ans (crèches/garderies ou un des parents ne travaillant pas)

Fréquence des rencontres enfants et grands-parents suffisante	Mariage	Vie Maritale	Divorce ou séparation	Célibataire	Veuvage	Total
Oui	64,92%	58,33%	71,43%	58,16%	56,00%	62,55%
Non	35,08%	41,67%	28,57%	41,84%	44,00%	37,45%
Total	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%

Fort taux de rencontre avec les grands-parents en cas de divorce ou de séparation (soutien familial). Nous pouvons noter le faible taux en cas de veuvage (coupure familiale)

2.3.1.4.3 Analyse de la satisfaction de la fréquence des rencontres

Les cadres et les artisans sont satisfaits de la fréquence de ces rencontres. Les hommes/femmes au foyer ne sont pas satisfaits. La situation familiale n'influe pas sur la satisfaction de la fréquence des rencontres avec les grands-parents.

Satisfaction de cette fréquence de rencontres	
NSP	12.05%
Oui	69.36%
Non	18.59%

2.3.1.5 Notez sur une échelle de 1 à 10 le rôle des grands-parents de vos enfants

	Rôle des grands-parents			
	Cohésion familiale	Rendre des services	Transmettre un savoir	Transmettre des valeurs morales
Note sur 10	6,58	6,96	7,28	7,47

Le rôle des grands-parents consiste principalement à assurer la transmission des valeurs morales et du savoir.

2.3.1.6 Combien de semaines partez-vous en vacances dans l'année ? Et habituellement en combien de fois prenez vous ces vacances ?

Les personnes interrogées déclarent prendre majoritairement 3 ou 4 semaines de vacances (18% et 19%). Ces vacances sont principalement prises en 1 ou 2 fois dans l'année.

- En nombre :

Nb sem Vacances	
0	10.33%
1	6.66%
2	15.04%
3	18.25%
4	19.06%
5	11.48%
6	10.45%
7	8.73%

- En nombre de fois :

En nombre de fois	
1	34.97%
2	35.53%
3	29.49%

2.3.1.7 Bénéficiez-vous des prestations familiales suivantes ?

	Prestations sociales				
	Allocations familiales	RMI	Allocations adultes handicapées	Parent isolé	Aides au logement
Oui	34.10%	0.98%	0.98%	1.48%	12.44%
Non	65.90%	99.02%	99.02%	98.52%	87.56%

Nous pouvons constater que seules 2 prestations sociales sont suffisamment importantes pour pouvoir les analyser. Il s'agit des allocations familiales et des aides au logement.

2.3.1.7.1 Le système des allocations familiales dont vous bénéficiez vous paraît-il ?

Allocations familiales	Oui	Non
Équitable	43.53%	56.47%
Satisfaisant	62.26%	37.74%
Démarches faciles	47.10%	52.90%

Le système d'allocation familial est jugé majoritairement satisfaisant (62%) mais il n'est pas considéré comme équitable (56%) ni comme présentant des démarches faciles (53%)

Interprétation des critères

Équitable : Les critères sur lesquels les allocations sont calculées sont considérés comme justes.

Satisfaisant : les montants versés sont corrects

Les chiffres obtenus à cette question signifient que les personnes interrogées sont contentes des montants versés (62% de satisfaction) mais que les critères de calculs ne sont pas justes (43% équitable)

La question a probablement été mal comprise car les réponses ne semblent pas logiques.

2.3.1.7.2 Le système d'Aides au logement dont vous bénéficiez vous paraît-il ?

Aides au logement	Oui	Non
Équitable	56,32%	43,68%
Satisfaisant	62,22%	37,78%
Démarches faciles	46,67%	53,33%

L'aide au logement est relativement bien perçue : 56% la juge équitable, 62% satisfaisante mais seulement 46% comme ayant des démarches faciles.

2.3.1.8 Estimez-vous avoir une bonne connaissance des aspects suivants du Droit de la famille ?

	Adoption	Succession	Divorce	Autorité parentale	Régime de protection des incapables majeurs	Situation conjugale	Transmission du nom
NSP	2.90%	2.79%	3.23%	3.23%	4.24%	3.79%	4.71%
Pas du tout	51.00%	35.34%	24.50%	17.15%	46.71%	31.74%	32.32%
Moyenne	36.16%	48.72%	46.66%	45.21%	34.45%	44.32%	40.63%
Très bonne	9.93%	13.15%	25.61%	34.41%	14.60%	20.16%	22.33%

9,9 % des personnes interrogées estiment avoir une très bonne connaissance des droits de la famille liés à l'adoption. 14,6% des personnes interrogées estiment avoir une très bonne connaissance des droits de la famille liés à la protection. Ce pourcentage augmente et passe 25,6% pour le divorce, 20,1% pour la situation conjugale et 22,3% pour la transmission du nom.

Connaissances sur la succession	Mariage	Vie Maritale	Divorce ou séparation	Célibataire	Veuvage	Total
Pas du tout	35,61%	37,40%	33,33%	36,65%	46,34%	36,39%
Moyenne	51,81%	49,62%	48,48%	49,69%	36,59%	50,06%
Très bonne	12,58%	12,98%	18,18%	13,66%	17,07%	13,55%
Total	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%

Le pourcentage des personnes estimant ne pas avoir du tout de connaissance varie entre 17% et 51% suivant les domaines avec une moyenne de 34%. Comportement particulier des veufs sur le droit des successions : en situation de veuvage, plus de personnes que la moyenne s'estiment soit pas du tout informées soit très bien informées
Très forte prise de conscience de l'importance de ce sujet par les personnes veuves. La succession est un sujet complexe.

Les personnes qui répondent « connaissance moyenne » correspondent à ceux qui n'ont pas un besoin d'information réel.
Les personnes qui ont besoin d'information se retrouvent dans une des 2 positions « extrêmes » : Pas du tout de connaissance et très bonne connaissance.
Une grande majorité subit le manque d'information. Il faut pousser la connaissance vers ces personnes. Le meilleur moyen pour cela est d'insister sur le lieu où cette information est disponible (Lieu physique ou Internet)

Connaissance sur l'autorité parentale	Mariage	Vie Maritale	Divorce ou séparation	Célibataire	Veuvage	Total
Pas du tout	17,70%	20,45%	15,38%	15,63%	20,51%	17,74%
Moyenne	48,61%	40,15%	56,92%	42,50%	46,15%	46,66%
Très bonne	33,69%	39,39%	27,69%	41,88%	33,33%	35,60%
Total	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%

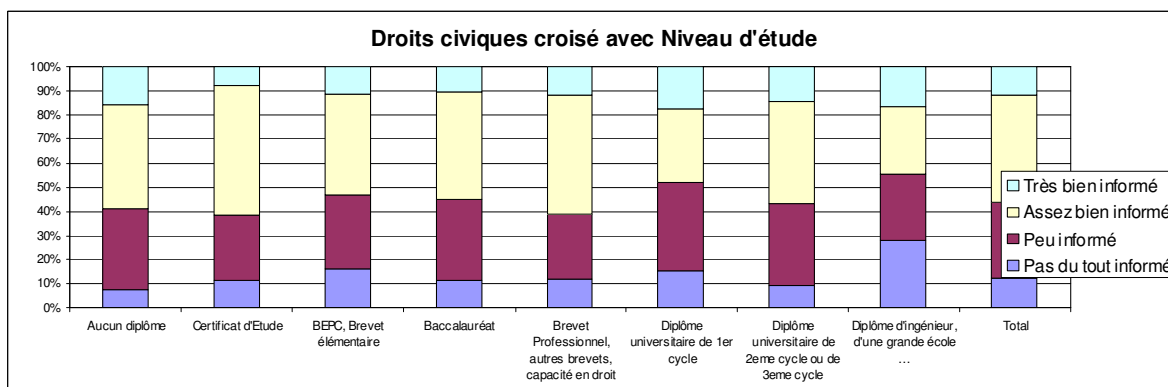
Les personnes divorcées ou séparées ont un niveau de connaissance « moyen » ou « très bon » du droit de la famille liée à l'autorité parentale meilleur que la moyenne.

2.3.2 La vie civique

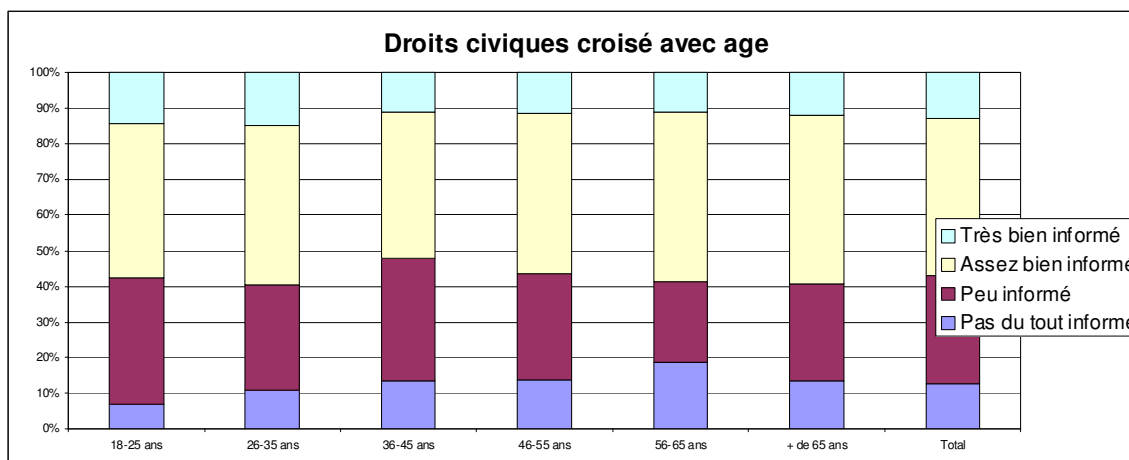
2.3.2.1 Estimez-vous être suffisamment informé de vos droits ?

	Droits civiques	Droits sociaux	Droits du consommateur	Droits patrimoniaux
NSP	0.67%	0.67%	1.11%	1.33%
Pas du tout informé	12.47%	11.90%	13.68%	21.58%
Peu informé	30.18%	36.48%	36.04%	37.93%
Assez bien informé	44.10%	40.27%	39.27%	30.03%
Très bien informé	12.58%	10.68%	9.90%	9.12%

2.3.2.1.1 Droits civiques

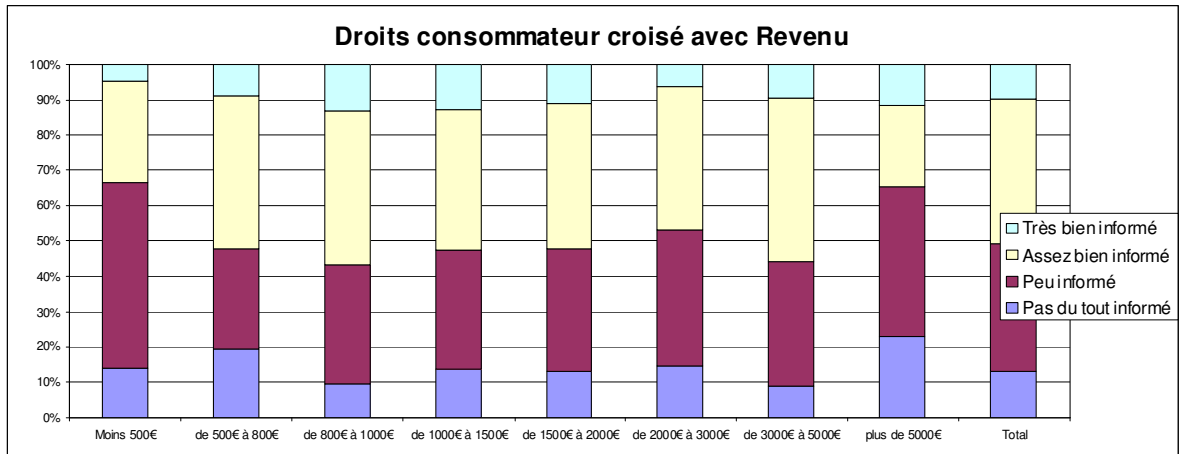


Les personnes ayant réalisé des études supérieures estiment plus fortement que la moyenne être très bien informés de leurs droits civiques. Ils ont disposé de meilleures sources d'information.



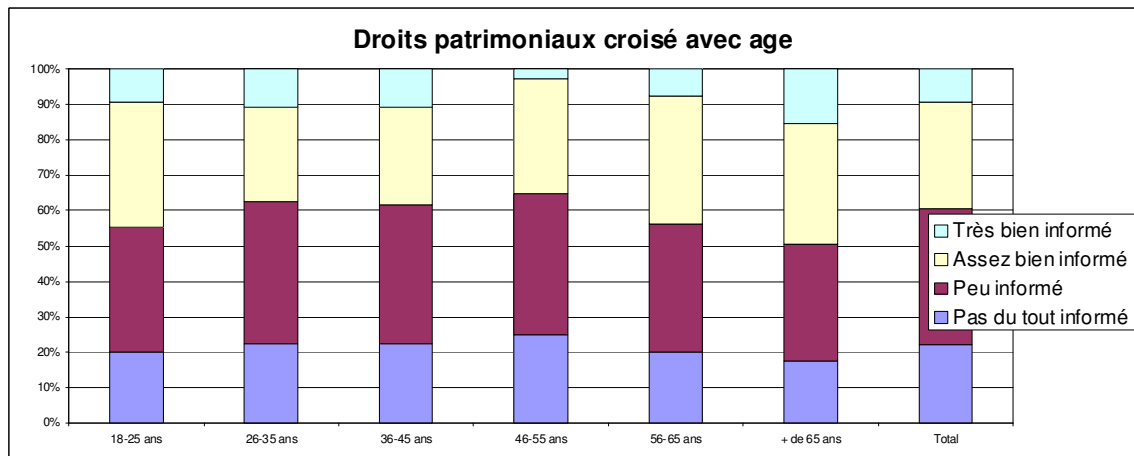
Les 18-35 ans s'estiment très bien informés sur leurs droits civiques de manière supérieure à la moyenne (14,1% pour les 18-25 ans et 14,6% pour les 26-35ans contre une moyenne à 12,7%). Cela correspond aux générations actuellement étudiantes ou ayant achevé leurs études il y a peu de temps. (formation plus adaptée)

2.3.2.1.2 Droits du consommateur

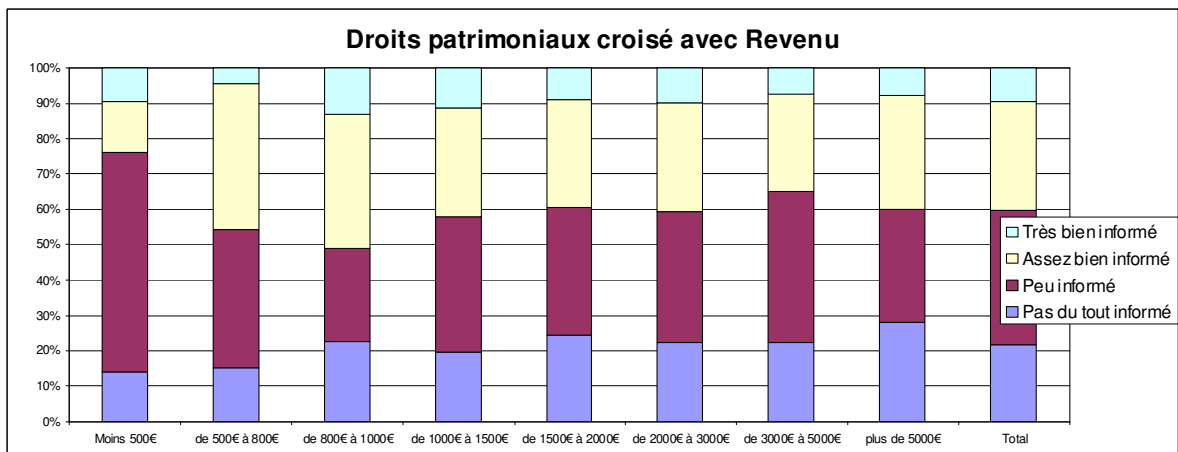


Les populations à faible revenu (moins de 800€ par mois) qui sont les plus sensibles sont pourtant celles qui s'estiment être le moins bien informées sur les droits des consommateurs.

2.3.2.1.3 Droits patrimoniaux



A partir de 56 ans la proportion de personnes assez bien ou très bien informées sur les droits patrimoniaux est supérieure à la moyenne.



Les personnes à faible revenu ont une proportion à être assez bien ou très bien informées sur les droits patrimoniaux supérieurs à la moyenne (Tranche moins de 500€ pas révélatrice).

Ces personnes correspondent à une population autonome qui trouve des informations par elle-même, par opposition aux populations plus fortunées qui font appel à des conseillers et qui ne maîtrise pas directement cette connaissance.

2.3.2.2 Associations

2.3.2.2.1 Adhères vous à une association ?

	Association
Oui	19.91%
Non	80.09%

20% des personnes interrogées déclarent appartenir à une association.

Adhésion à une association	18-25 ans	26-35 ans	36-45 ans	46-55 ans	56-65 ans	+ de 65 ans	Total
Oui	18,60%	18,32%	20,65%	18,29%	24,05%	24,14%	19,93%
Non	81,40%	81,68%	79,35%	81,71%	75,95%	75,86%	80,07%
Total	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%

La proportion des personnes appartenant à une association augmente avec l'âge avec une légère régression sur la tranche 46-55 ans (-2 points)

Les professions intermédiaires, les ouvriers, les cadres et les retraités ont une plus forte proportion à adhérer à une association que les artisans ou les chômeurs.

2.3.2.2.2 Quelles responsabilités ?

	Responsabilités		Rôle
Oui	54.05%	Administrateur	17.71%
Non	45.95%	Adhérent	60.42%
		Membre du bureau	21.88%

2.3.2.2.3 Notez sur une échelle de 1 à 10 les rôles du secteur associatif cités ci-dessous :

Note sur 10	Permettre des rencontres	Favoriser l'intégration	Créer et gérer des services	Engager des actions	Faire de l'animation	Développer la solidarité	Jouer un rôle politique
Rôle des associations	7,07	7,35	7,10	7,50	7,60	7,99	4,99
Personnes appartenant à une association	7,84	7,78	7,18	7,69	8,03	8,12	4,86
Personnes n'appartenant pas à une association	6,86	7,24	7,07	7,44	7,50	7,93	5,02

Le principal rôle attribué à une association est de développer la solidarité (note de 8/10). En revanche les associations ne sont pas considérées comme devant jouer un rôle politique (note de 5/10). Les personnes qui adhèrent à une association accordent une

plus grande importance au rôle des associations que les personnes qui n'adhèrent pas, sauf au niveau du rôle politique.

Remarque : Le principal rôle attribué à une association est de développer la solidarité. Or la solidarité n'est pas perçue comme une valeur importante par les personnes jeunes. Il faut donc trouver un moyen de toucher ce public pour l'attirer vers les associations afin que la relève soit assurée.

2.3.2.2.4 Les associations vous semblent-elles reconnues par les pouvoirs publics ?

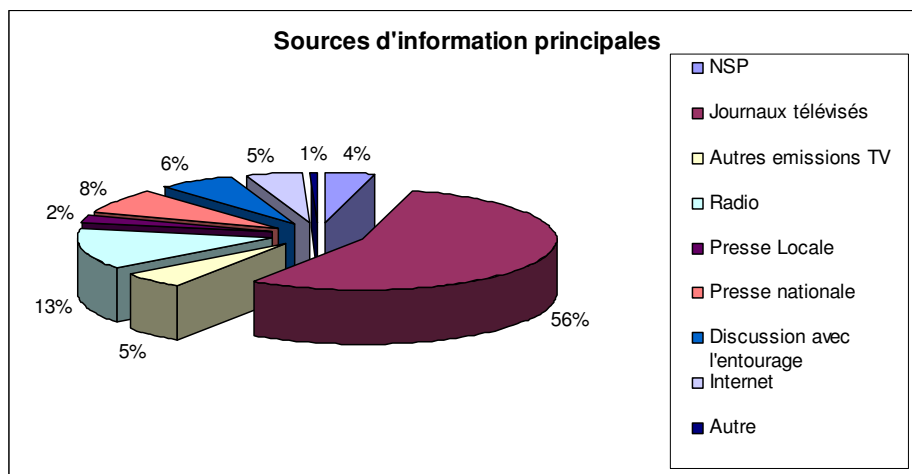
Les personnes interrogées considèrent que les associations sont moyennement reconnues par les pouvoirs publics à 74% et très reconnues à 13%.

Le fait d'adhérer à une association modifie ce comportement et accentue l'idée de reconnaissance puisque 67% pensent que les associations sont moyennement reconnues mais 20% estiment qu'elles sont très reconnues.

Reconnaissance par les pouvoirs publics des associations	Adhère à une association ?		
	OUI	NON	Total
Pas du tout reconnu	13,02%	13,10%	13,08%
Moyennement reconnu	67,46%	76,12%	74,33%
très reconnu	19,53%	10,79%	12,59%
Total	100,00%	100,00%	100,00%

Les 18-35 et les plus de 56 ans ont une plus forte proportion que la moyenne à penser que les associations sont très reconnues par les pouvoirs publics (15,8% pour une moyenne à 13%). Les 36-55 ans sont moins prononcés dans leur jugement : ils estiment majoritairement que les associations sont moyennement reconnues par les pouvoirs publics (77,3% avec une moyenne des personnes interrogées à 73,7%).

2.3.2.3 Parmi les sources suivantes quelles sont pour vous vos sources d'information principales ?



Les sources d'information passives (journaux télévisés à 56% et radio à 13%) s'opposent et devancent largement les sources d'information actives (Presse nationale à 8% discussion à 6%).

2.3.3 Consommation

2.3.3.1 Donnez une note de 1 à 10 de ces 6 domaines de dépenses (10 très gros budget, 1 budget très faible) ? / Pour les types d'achat cités à la questions précédente, quelle note de 1 à 10 donneriez-vous par rapport au plaisir que vous avez à dépenser ?

	Alimentation	Vêtement	Equipement du logement	Culture / Loisirs	Transport / Automobile	Hygiène et soins
Note dépense	7,34	5,73	5,90	5,99	5,66	7,32
Note plaisir	6,29	6,84	6,89	7,37	4,61	7,38

L'alimentation et l'hygiène arrivent en tête des notes attribuées aux dépenses. La culture et l'hygiène sont les 2 secteurs où le plaisir d'achat est le plus grand.

Alimentation	
Note dépense	7,34
Enfants	
Oui	7,3
Non	7,4

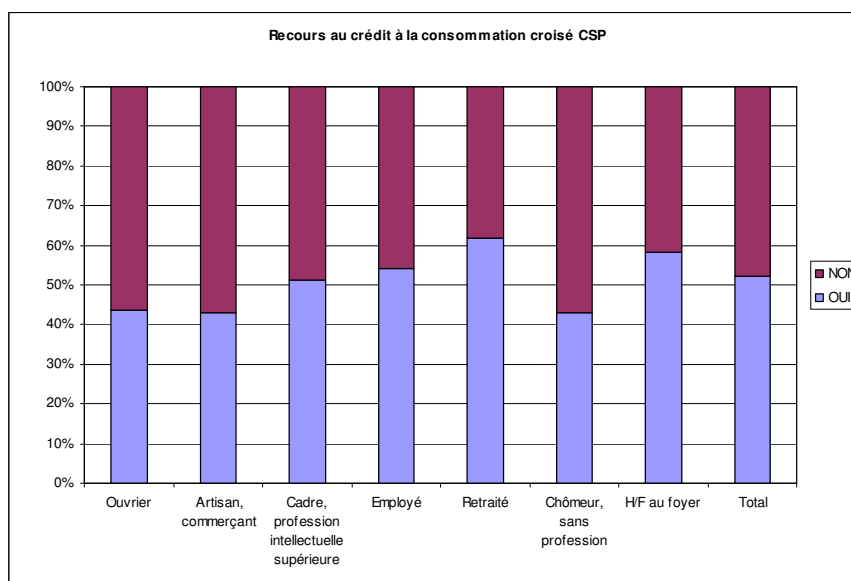
La présence d'enfant n'influence pas l'importance donnée aux dépenses liées à l'alimentation

2.3.3.2 Crédit a la consommation

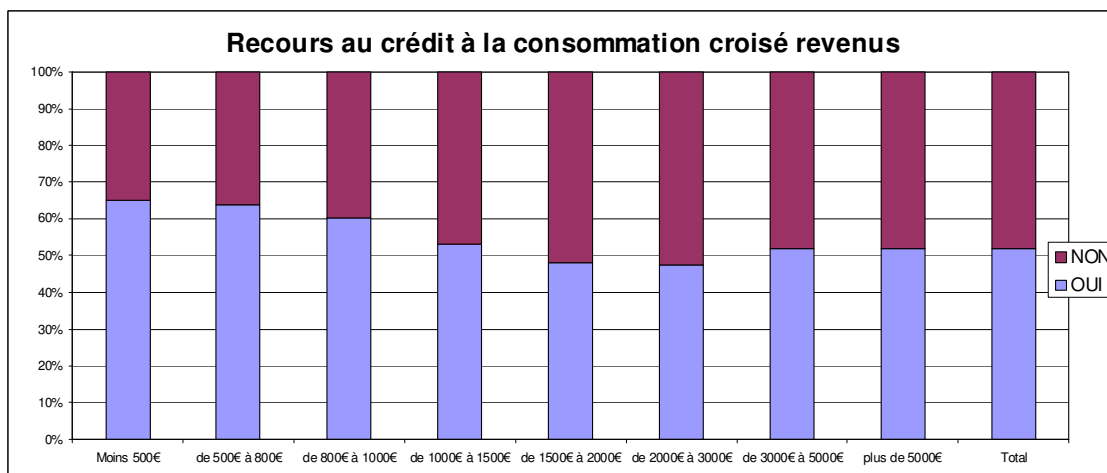
2.3.3.2.1 Avez-vous eu recours au crédit à la consommation ?

	Crédit à la consommation
Oui	51.70%
Non	48.30%

51,7% des personnes interrogées déclarent avoir recours au crédit à la consommation.



Les employés et les retraités sont les CSP qui ont le plus recours au crédit à la consommation. Les ouvriers, les artisans, et les chômeurs ont moins recours que la moyenne au crédit à la consommation.



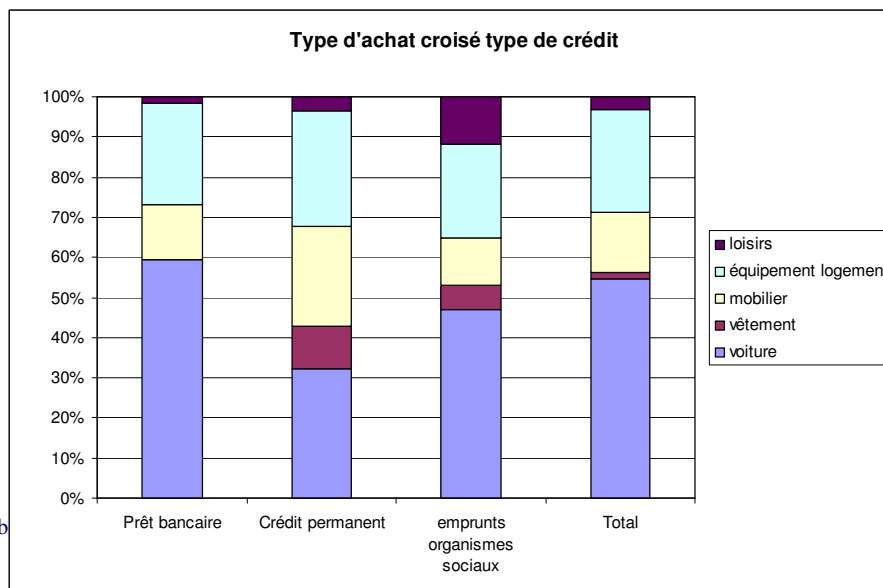
Les personnes ayant les plus bas revenus (moins de 1000€ par mois) ont plus recours que la moyenne au crédit à la consommation.

2.3.3.2.2 Pour quels types d'achats ? Sous quelles formes avez-vous obtenu votre crédit à la consommation ?

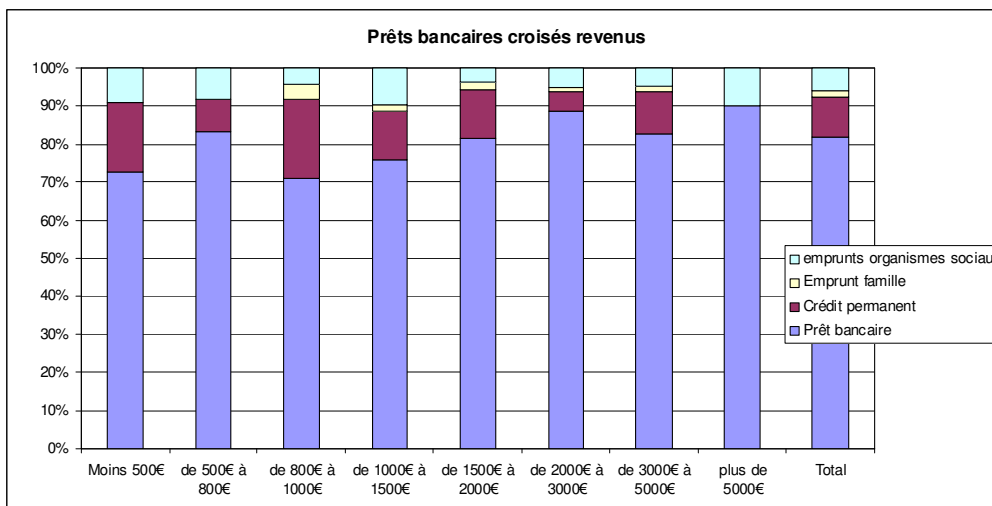
Les prêts bancaires servent principalement à acquérir une voiture. Le crédit permanent est plus utilisé que la moyenne pour l'achat de vêtements, de mobilier, et d'équipement du logement. Les emprunts aux organismes sociaux servent quant à eux à financer les loisirs.

Type d'achat à crédit	Proportion (%)
Voiture	45.06%
Vêtements	1.16%
Mobilier	13.66%
Equipement du logement	22.67%
Loisirs	2.62%
Autres (dont immobilier)	14.83%

Type de crédit	Proportion (%)
Prêt bancaire	76.14%
Crédit permanent	11.08%
Organisme de crédit	1.20%
Emprunt auprès de la famille	5.30%
Emprunt auprès d'organismes sociaux	6.02%
Autres	0.24%



Les crédits permanents sont principalement accordés aux personnes situées dans les tranches de revenus faibles (moins de 1500 €). Les populations ayant des revenus supérieurs à 1500€ ont plus majoritairement accès aux prêts bancaires. Plus les revenus augmentent plus les banques sont enclins à proposer des prêts bancaires.



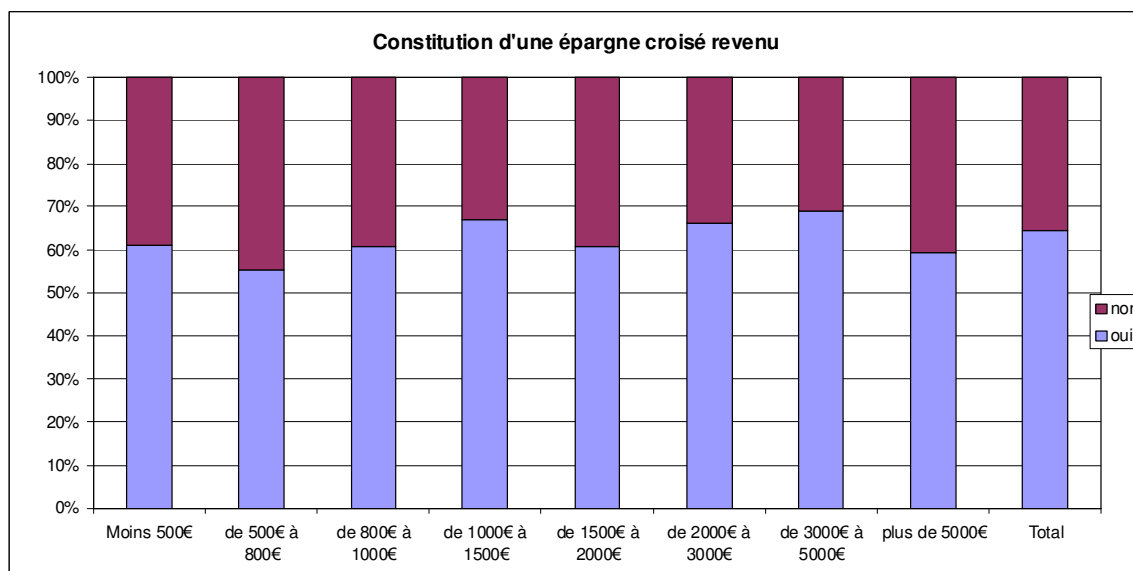
Les personnes ayant les revenus les plus bas ne peuvent se permettre d'acheter les éléments minimum de confort de vie. Ces personnes sont obligées d'emprunter à des taux fort pour acheter ce minimum (utilisation du crédit à la consommation)

2.3.3.3 Epargne

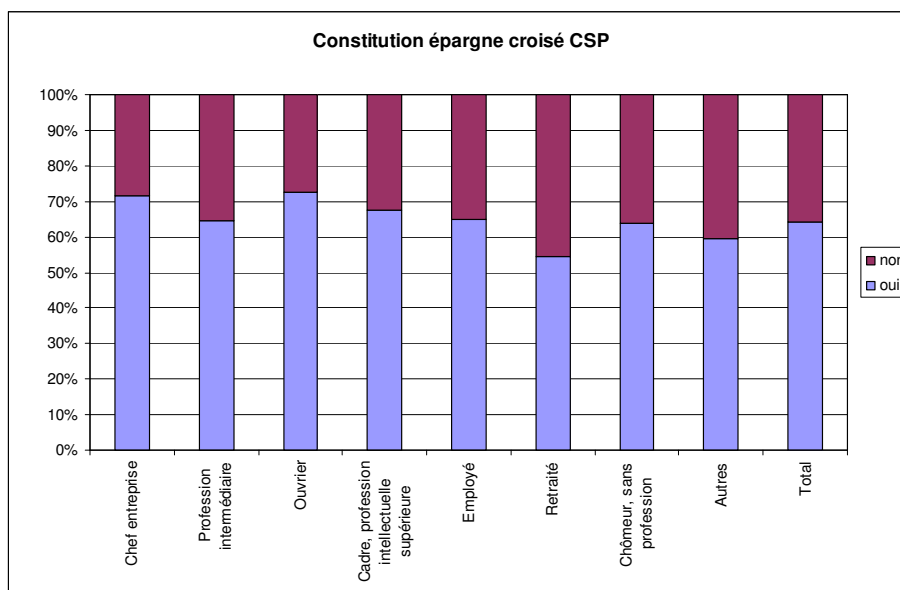
2.3.3.3.1 Actuellement vous constituez vous une épargne ?

	Constitution d'épargne
Oui	64.44%
Non	35.56%

64,4% de la population interrogée se constitue une épargne.



La constitution de l'épargne est croissante en fonction de certains paliers de revenus. On observe une première tranche de 500 à 1500€ et une seconde de 1500 à 5000 €. A l'intérieur de chacune de ces tranches le pourcentage de personnes se constituant une épargne croit avec l'augmentation du revenu.



Les chefs d'entreprise, les ouvriers et les cadres sont les CSP qui ont le plus tendance à se constituer une épargne. Les retraités sont largement en dessous de la moyenne.

2.3.3.3.2 Dans quelles perspectives ?

Les perspectives de la constitution d'une épargne varient avec la CSP :

- Artisan => Etudes des enfants
- Cadres => Sécurité
- Employés => Achat immobilier
- Chômeurs => Achat immobilier
- H/F foyer => Retraite

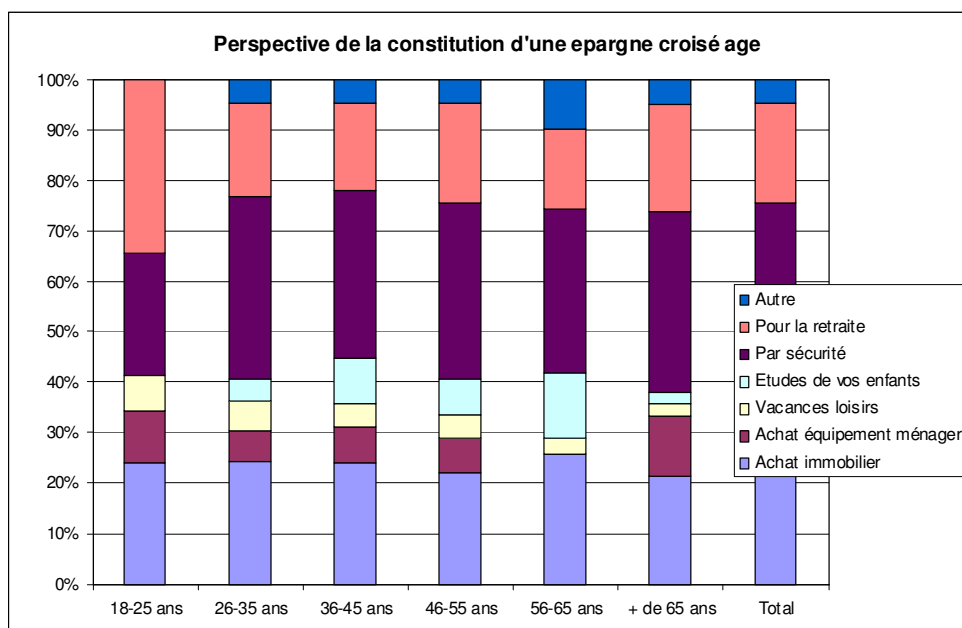
	Perspective de l'épargne
Achat immobilier	23.72%
Achat d'équipement ménager	6.74%
Vacances	4.88%
Etudes des enfants	6.05%
Par sécurité	34.19%
Pour la retraite	19.77%
Autre	4.65%

Perspective d'épargne	de 500€ à 800€	de 800€ à 1000€	de 1000€ à 1500€	de 1500€ à 2000€	de 2000€ à 3000€	de 3000€ à 5000€	Total
Achat immobilier	25,00%	40,00%	22,39%	15,00%	27,18%	24,24%	24,09%
Achat équipement ménager	12,50%	8,00%	4,48%	5,00%	9,71%	7,58%	7,28%
Vacances loisirs	0,00%	0,00%	5,97%	6,67%	6,80%	1,52%	4,76%
Études de vos enfants	0,00%	8,00%	8,96%	6,67%	5,83%	9,09%	7,00%
Par sécurité	37,50%	28,00%	34,33%	30,00%	31,07%	36,36%	32,77%
Pour la retraite	25,00%	12,00%	19,40%	31,67%	16,50%	15,15%	19,89%
Autre	0,00%	4,00%	4,48%	5,00%	2,91%	6,06%	4,20%
Total	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%

Les faibles revenus (500-800 €) épargnent principalement par soucis de sécurité, la tranche 800-1000€ dans l'optique de réaliser un achat immobilier et la tranche 1500-2000€ dans l'optique de la retraite. Les autres tranches de revenus sont en phase avec la moyenne générale.

Perspective d'épargne	Pas d'enfant	1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 enfants	Total
Achat immobilier	23,08%	20,69%	30,83%	16,67%	23,81%	23,72%
Achat équipement ménager	6,73%	10,34%	4,51%	6,94%	4,76%	6,74%
Vacances loisirs	3,85%	4,60%	6,02%	6,94%	0,00%	4,88%
Études de vos enfants	3,85%	4,60%	5,26%	11,11%	4,76%	6,05%
Par sécurité	36,54%	42,53%	27,82%	36,11%	38,10%	34,19%
Pour la retraite	22,12%	13,79%	21,05%	16,67%	23,81%	19,77%
Autre	3,85%	3,45%	4,51%	5,56%	4,76%	4,65%
Total	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%

- 1 enfant : sécurité (peur de l'inconnu en devenant parent)
- 2 enfants : immobilier (le deuxième enfant nécessite réellement une pièce en plus)
- 3 enfants : études des enfants et sécurité
- 4 enfants : immobilier, sécurité et retraite (besoin de changer de logement + âge avancé)



Les 18-25 ans constituent une épargne en prévision de la retraite : la conjoncture actuelle et le risque de banqueroute du système de retraite fait peur. Les jeunes seraient les plus concernés par un tel scénario.

Les plus de 65 ans visent des achats d'équipement ménager (amélioration du confort quotidien)

2.3.3.4 Avez-vous des intentions d'achats programmés dans les six prochains mois ? / Lesquels ?

	Achats programmés
Oui	24.00%
Non	76.00%

Les achats programmés augmentent avec l'âge. 22,7% pour la tranche 18-25 ans jusqu'à 28,6% pour la tranche plus de 65 ans avec une moyenne à 24%.

Achats programmés	18-25 ans	26-35 ans	36-45 ans	46-55 ans	56-65 ans	+ de 65 ans	Total
Oui	22,78%	21,12%	23,89%	25,42%	27,27%	28,57%	24,06%
Non	77,22%	78,88%	76,11%	74,58%	72,73%	71,43%	75,94%
Total	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%

	Achats programmés
Habillement	3.09%
Voyage	8.76%
Mobilier électroménager	24.74%
Voiture	19.07%
Loisirs	2.58%
Logement	31.44%
Soins de beauté	0.00%
Autre	10.31%

Les achats programmés concernent principalement le logement (31%), le mobilier (24%) et la voiture (19%)

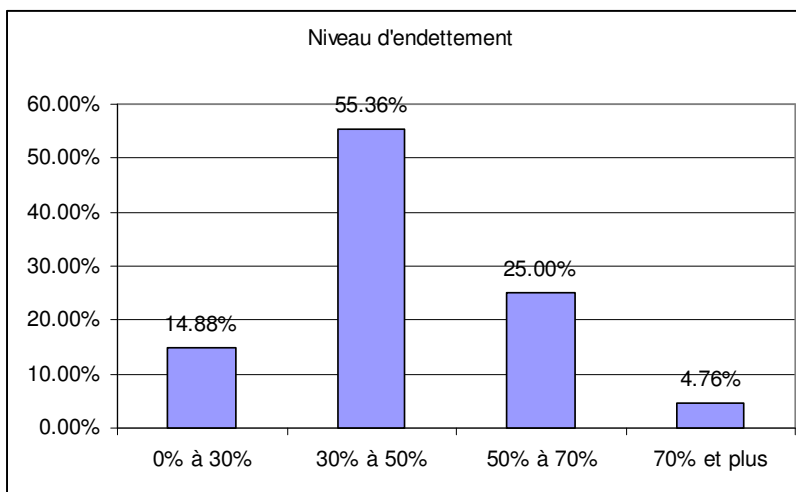
2.3.3.5 Imaginons que vous ayez une rentrée d'argent inattendu, à quelles dépenses les affecteriez-vous ?

	Rentrée d'argent inattendue
Habillement	1.43%
Voyage	20.86%
Mobilier électroménager	10.83%
Voiture	11.15%
Loisirs	3.82%
Logement	35.83%
Soins de beauté	0.64%
Autre	15.45%

En cas de rentrée inattendue d'argent, son utilisation serait consacrée au logement (35%) et au voyage (20%)

2.3.3.6 Selon vous une famille est sur endettée à partir du moment où ses dettes représentent :

	Niveau d'endettement
0% à 30%	14.88%
30% à 50%	55.36%
50% à 70%	25.00%
70% et plus	4.76%



Un foyer est considéré comme endetté à partir du moment où l'endettement est supérieur à 30% des revenus

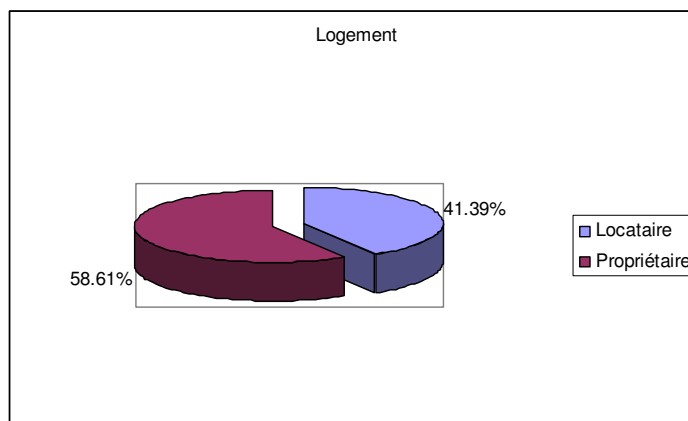
Plus de la moitié des personnes interrogées considèrent que le niveau d'endettement maximum doit être compris entre 30% et 50% et un quart entre 50% et 70%.

Attention : cette appréciation n'est pas donnée au sens où la commission de surendettement l'entend.

Ici il s'agit d'une capacité à dépenser par rapport aux ressources

2.3.4 Logement

2.3.4.1 Etes vous locataire ou propriétaire de votre logement principal ?

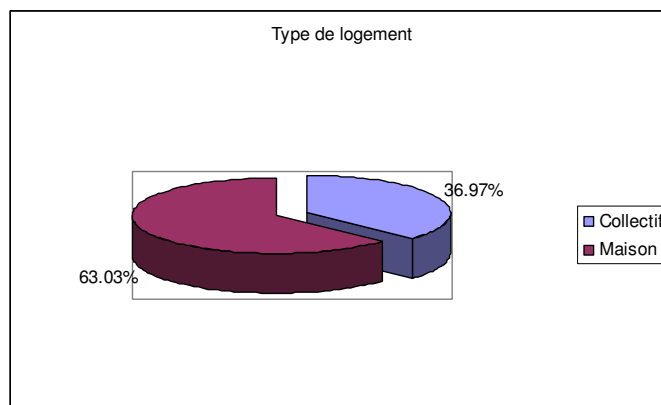


58% de la population est propriétaire.

Remarque : chiffre INSEE (recensement 1999) : 61%

Les CSP suivantes sont majoritairement propriétaires : chef d'entreprise, Artisan commerçant, cadres, retraités, H/F au foyer

2.3.4.2 Habitez-vous dans :un logement collectif ou une maison ?



63% des personnes interrogées résident dans des maisons individuelles.
Remarque : chiffre INSEE (recensement 1999) : 61,8%

Type de logement	Locataire	Propriétaire	Total
Logement collectif	72,38%	12,26%	37,10%
Maison individuelle	27,62%	87,74%	62,90%
Total	100,00%	100,00%	100,00%

Les personnes propriétaires sont en majorité propriétaire de maison individuelle. Par opposition les personnes locataires résidant principalement dans des logements collectifs.

2.3.4.3 Les critères suivants, vous ont-ils décidé à choisir ce logement ?

	Taille	Prix	Proximité des commerces	Environnement	Confort	Logement imposé	Distance du lieu de travail	Aspect général du logement
Oui	66.35%	74.29%	53.57%	75.97%	71.17%	15.18%	45.74%	75.51%
Non	33.65%	25.71%	46.43%	24.03%	28.83%	84.82%	54.26%	24.49%

Les critères de choix principaux sont l'aspect général du logement, le prix et la taille.

2.3.4.4 Etes-vous satisfait de votre logement ?

	Satisfaction du logement
Oui	90.17%
Non	9.83%

Les personnes interrogées sont satisfaites à 90% de leur logement.

Satisfaction logement	Locataire	Propriétaire	Total
Oui	82,40%	95,45%	90,05%
Non	17,60%	4,55%	9,95%
Total	100,00%	100,00%	100,00%

Les propriétaires sont plus satisfaits que la moyenne de leur logement (95% contre une moyenne de satisfaction de 90%). Les locataires sont moins satisfaits que la moyenne (82%)

2.3.4.5 Pour quelles raisons êtes-vous insatisfait de votre logement ?

	Raisons d'insatisfaction du logement
Taille insuffisante	56.25%
Problèmes de voisinage	19.18%
Eloignement du lieu de travail	24.32%
Eloignement des services publics et commerces	18.67%
Eloignement des lieux culturels	21.92%
Manque de confort	40.00%
Manque de proximité des espaces verts	22.97%

2.3.4.6 A ce jour, pour quelle raison n'en changez vous pas ?

	Raison de ne pas changer
Votre budget ne le permet pas	55.21%
Vous ne trouvez pas d'autre logement	18.75%
Autre	26.04%

2.3.4.7 Quel est l'élément financier qui vous a permis (propriétaires) ou qui pourrait vous inciter (locataires) à accéder à la propriété ?

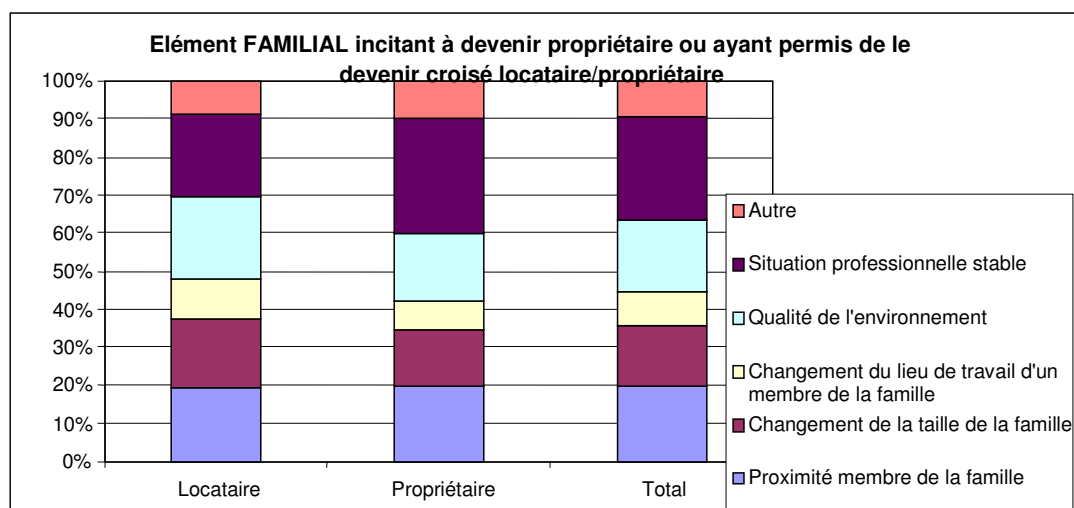
	Elément financier incitant à devenir propriétaire
Epargne disponible	19.84%
Prêt familiale / don	15.87%
Héritage	8.25%
Prêt à taux zéro	19.05%
Taux faibles	26.98%
Incitation fiscale	9.21%
Autre	0.79%

Les taux faibles sont la principale raison incitant à devenir propriétaire (27%). Viennent ensuite l'épargne disponible (20%) et les prêts à taux zéro (19%). Les locataires attendent un soutien de la famille (direct ou indirect) pour devenir propriétaires. Les propriétaires actuels le sont devenus grâce à l'épargne.

2.3.4.8 Quel est l'élément familial qui vous a (propriétaire) ou qui pourrait (locataire) vous inciter à accéder à la propriété ?

	Elément familial incitant à devenir propriétaire
Proximité d'un membre de la famille	27.00%
Changement de la taille de la famille	16.55%
Changement du lieu de travail	10.45%
Qualité de l'environnement	21.78%
Situation professionnelle stable	21.25%
Autre	2.96%

Le principal élément familial incitant à devenir propriétaire est la proximité d'un membre de la famille (27%). La qualité de l'environnement et la stabilité de la situation professionnelle arrivent à égalité avec 21%.



Les locataires actuels pensent qu'un changement du lieu de travail d'un membre de la famille sera une raison qui incitera à devenir propriétaire. Les propriétaires ont profité d'une situation professionnelle stable pour le devenir. Certaines dépenses sont projetées mais leur réalisation a lieu sous l'influence d'autres éléments que ceux prévus.

2.3.5 Santé

2.3.5.1 Estimez-vous que vos frais de santé sont correctement remboursés ?

	Frais de santé bien remboursés
Oui	74.07%
Non	25.93%

Les trois quarts des personnes interrogées estiment que les frais de santé sont bien remboursés.

2.3.5.2 Possédez-vous une mutuelle complémentaire ?

	Possédez-vous une mutuelle complémentaire ?
Oui	90.91%
Non	9.09%

90% des personnes interrogées possèdent une mutuelle complémentaire

2.3.5.3 Pensez-vous que l'accès aux soins soit le même pour tous ?

	Accès aux soins pareil pour tous
Oui	21.72%
Non	78.28%

78% des personnes interrogées estiment que l'accès aux soins n'est pas le même pour tous.

2.3.5.4 Avez-vous un médecin de famille ?

	Médecin de famille
Oui	85.35%
Non	14.65%

85% des personnes interrogées déclarent avoir un médecin de famille.

2.3.5.5 Avez-vous recours aux médecines douces ?

	Recours aux médecines douces
Oui	35.06%
Non	64.94%

65% des personnes interrogées on déjà eu recours aux médecines douces.

2.3.5.6 Pensez-vous être suffisamment informés en matière de santé, de prévention et de soins ?

	Information en matière de santé
Pas du tout informé	13,71%
Moyennement informé	52,92%
Très informé	33,37%

La majorité des personnes interrogées estiment être moyennement informé (53%) et très informés (33%)

2.3.6 Education

2.3.6.1 Donnez une note sur une échelle de 1 à 10 au rôle éducatif à l'égard de vos (futurs) enfants ?

	Les parents	La fratrie	L'école	Autres membres de la famille	Les voisins	Les centres de loisirs	Les copains	Les grands-parents
Note sur 10	9,40	7,97	8,26	7,06	4,38	6,15	6,05	7,61

Les parents et l'école ont les rôles éducatifs les plus importants.
La fratrie et les grands-parents viennent ensuite.

2.3.6.2 Parmi la liste des fonctions éducatives suivantes, veuillez indiquer pour chacune d'elle le degré d'importance que vous lui donnez :

	Pas du tout important	Moyennement important	Très important
Autorité	0.34%	22.23%	77.42%
Affectivité	0.11%	10.68%	89.20%
Apprentissage	0.00%	23.86%	76.14%
Echange	0.80%	19.61%	79.59%
Hygiène	0.11%	7.85%	92.04%
Soutien scolaire	0.34%	17.20%	82.45%

L'hygiène et l'affectivité sont les 2 fonctions éducatives principales.

L'hygiène correspond à la santé

L'affectivité correspond à l'amour

Ces 2 méta valeurs sont les premières transmises.

L'apprentissage est une notion plus floue (mais faire des études supérieures n'est pas perçu comme essentiel)

Le soutien scolaire est un souci de tous les jours. L'école ne suffit pas. Difficultés actuelles rencontrées dans le système scolaire (insécurité, difficulté des professeurs à « tenir » leur classe,...)

2.3.6.3 Pensez-vous que les rythmes scolaires soient adaptés à vos enfants ?

	Oui	Non
Maternelle	76.01%	23.99%
Primaire	67.13%	32.87%
Secondaire	60.33%	39.67%

Les rythmes scolaires sont globalement considérés comme adaptés aux enfants quels que soient les niveaux d'étude (maternelle, primaire, secondaire)

Cependant, plus le niveau scolaire augmente moins les rythmes scolaires semblent adaptés.

Activités extra scolaire	
Sportives	53.23 %
Artistiques	8.60 %
Culturelles	1.61 %
Sorties entre amis	3.76 %
TV jeux video	5.38 %
Aucune activité	26.34 %
Autre	1.08 %

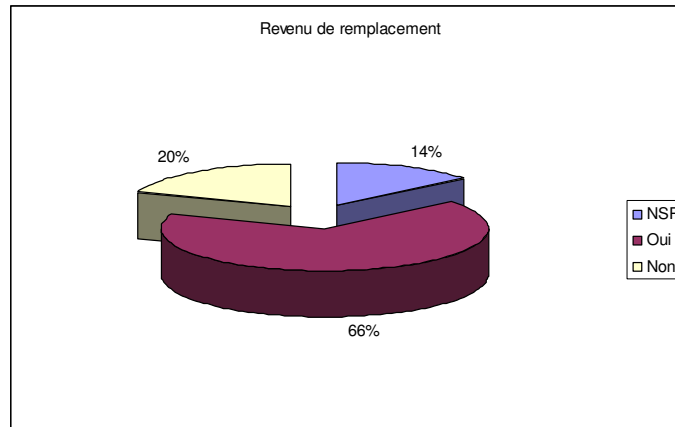
Le sport est la principale activité pratiquée en dehors de l'école (concerne 53% des enfants)

En dehors du sport les activités extra-scolaires sont quasiment inexistantes.

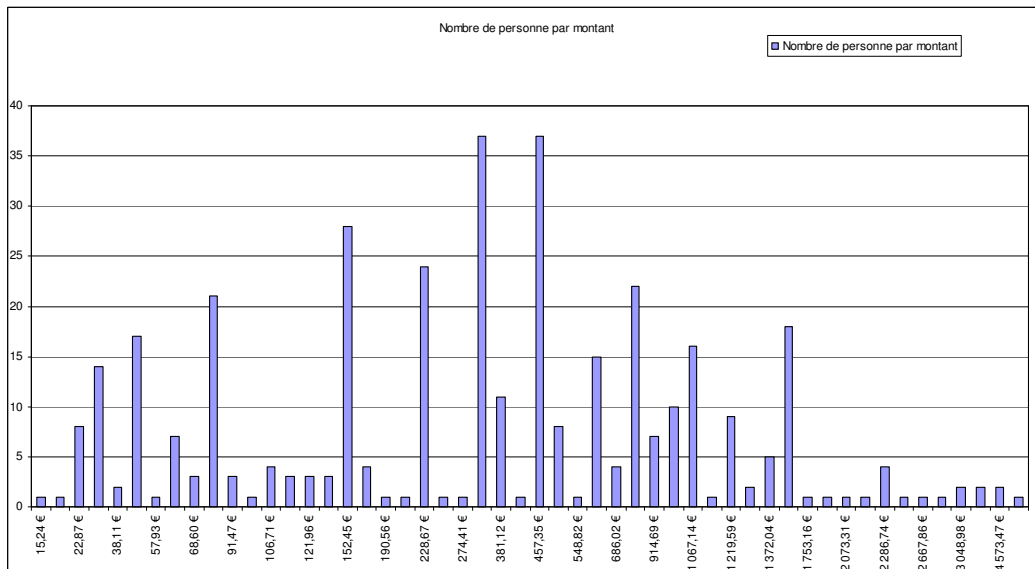
A signaler : 26% déclarent qu'aucune activité n'est pratiquée

3 Questions additionnelles UDAF Seine et Marne

3.1 Si vous pouviez bénéficier d'un revenu de remplacement suffisant, vous consacriez-vous prioritairement à l'éducation de vos enfants au lieu de votre activité professionnelle ?



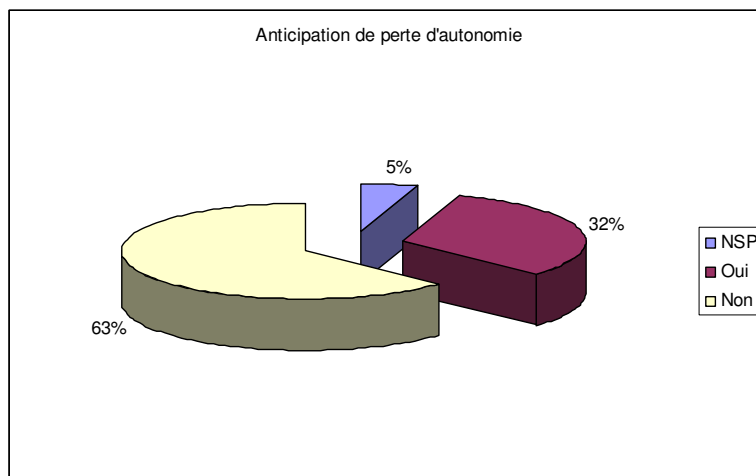
66% des personnes interrogées se consacraient prioritairement à l'éducation de leurs enfants en cas de mise en pace d'un revenu de remplacement.



Le montant moyen nécessaire estimé par enfant à charge est de 591€ (3880FF).

3.2 Perte d'autonomie

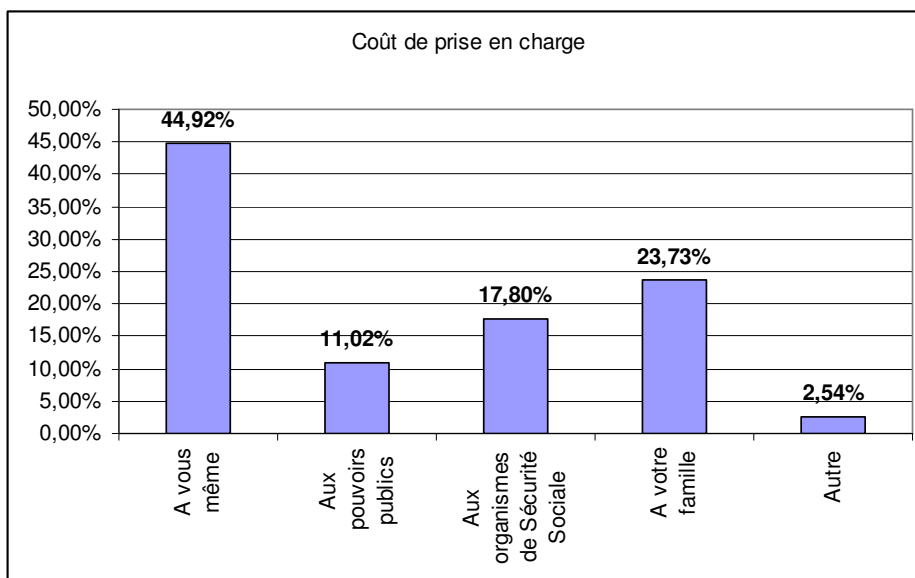
3.2.1 Anticipez-vous d'ores et déjà, pour vous même, une possible perte d'autonomie liée à un grand âge ?

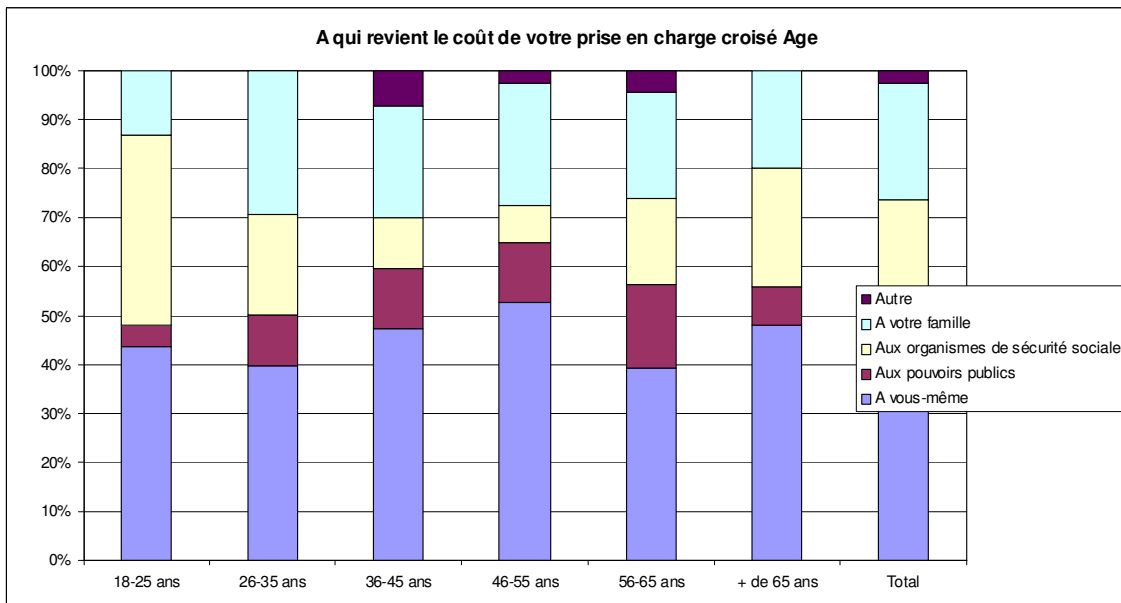


Seulement 32% des personnes interrogées anticipent une perte d'autonomie. Pas d'évolution concernant l'anticipation d'une perte d'autonomie en fonction de l'âge ou de la situation familiale des personnes interrogées.

3.2.2 Si oui, à qui reviendra le coût de votre prise en charge ?

45% de ces personnes considèrent que la prise en charge correspondante doit être réalisée par elles-même et 23% par la famille





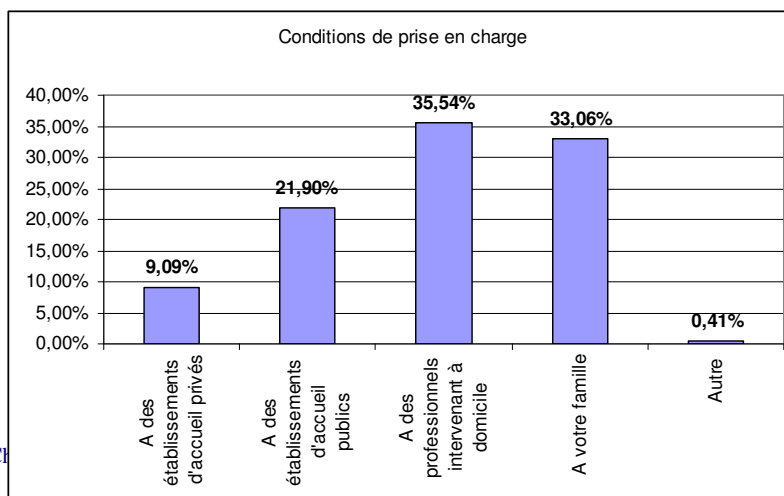
Les jeunes (26-35 ans) comptent particulièrement sur la famille. Plus les personnes interrogées ont un age élevé plus elle compte sur la collectivité.

A qui revient le coût de votre prise en charge	Mariage	Vie Maritale	Divorce ou séparation	Célibataire	Veuvage	Total
A vous-même	42,34%	53,33%	37,50%	51,28%	46,15%	44,92%
Aux pouvoirs publics	12,41%	10,00%	12,50%	10,26%	0,00%	11,02%
Aux organismes de sécurité sociale	13,87%	20,00%	18,75%	25,64%	30,77%	17,80%
A votre famille	27,74%	16,67%	25,00%	12,82%	23,08%	23,73%
Autre	3,65%	0,00%	6,25%	0,00%	0,00%	2,54%
Total	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%

Les personnes mariées comptent principalement sur la famille pour assurer la prise en charge. Les personnes en vie maritale pensent se prendre en charge elles-mêmes. Les célibataires penchent à la fois pour un soutien personnel et un soutien des organismes de sécurité sociale. Les veufs comptent sur le soutien des organismes de sécurité sociale.

3.2.3 A qui confiriez-vous les conditions de votre prise en charge ?

35% de ces personnes pensent confier les conditions de cette prise en charge à des professionnels intervenant à domicile et 33% à leur famille



A qui confiriez vous les conditions de votre prise en charge	Moins 500€	de 500€ à 800€	de 800€ à 1000€	de 1000€ à 1500€	de 1500€ à 2000€	de 2000€ à 3000€	de 3000€ à 5000€	Total
Etablissements d'accueil privés	0,00%	10,00%	0,00%	9,68%	15,15%	8,62%	4,88%	8,37%
Etablissements d'accueil publics	57,14%	25,00%	37,50%	12,90%	12,12%	27,59%	17,07%	21,67%
Professionnels intervenant à domicile	14,29%	30,00%	25,00%	38,71%	36,36%	36,21%	36,59%	33,99%
A votre famille	28,57%	35,00%	37,50%	38,71%	36,36%	27,59%	39,02%	35,47%
Autre	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	2,44%	0,49%
Total	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%

Les personnes à faible revenu (moins de 1000€ par mois) pensent confier leur prise en charge à un établissement d'accueil public. Les personnes à revenu plus élevé (plus de 1000€ mensuel) envisagent de faire appel à des professionnels intervenant à domicile.

A qui confiriez vous les conditions de votre prise en charge	Mariage	Vie Maritale	Divorce ou séparation	Célibataire	Total
Etablissements d'accueil privés	7,80%	20,00%	6,67%	9,30%	9,09%
Etablissements d'accueil publics	20,57%	16,67%	26,67%	25,58%	21,90%
Professionnels intervenant à domicile	31,21%	43,33%	53,33%	37,21%	35,54%
A votre famille	39,72%	20,00%	13,33%	27,91%	33,06%
Autre	0,71%	0,00%	0,00%	0,00%	0,41%
Total	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%

Les personnes en vie maritale pensent plus que la moyenne confier les conditions de leur prise en charge à des établissements d'accueil privés. Les divorcés souhaitent faire appel à des professionnels intervenant à domicile. Les célibataires privilégient légèrement les établissements d'accueil publics

Interprétation :

Phénomène en partie lié aux revenus : les personnes en vie maritale sont situées dans des tranches de revenus élevées (55% dans la tranche 2000€ et plus). Elles ont donc la possibilité d'accéder aux services de tels établissements (qui sont très chers). Les célibataires sont dans des tranches de revenus intermédiaires (accès impossible à des établissements d'accueil privé donc appels aux centres d'accueil publics).

Les divorcés ou séparés font rentrer un critère affectif dans leur choix : il veulent avoir une présence à domicile suite à une désillusion passée.

3.3 Equilibre vie professionnelle et vie familiale

3.3.1 Pensez-vous que votre vie professionnelle vous laisse à vous ainsi qu'à votre conjoint suffisamment de temps pour votre vie familiale ?

Temps disponible pour la vie familiale par rapport à la vie professionnelle		
	Répondant	Conjoint
Oui	66,76%	58,17%
Non	33,24%	41,83%

3.3.2 Pour quelles raisons votre vie professionnelle ne laisse pas assez de temps pour votre vie familiale ?

	Répondant	Conjoint
La durée du trajet domicile travail	22,35%	16,99%
Les contraintes horaires liées à l'emploi du temps	66,48%	73,20%
Les pressions ou le stress professionnel	10,61%	8,50%
Autre	0,56%	1,31%

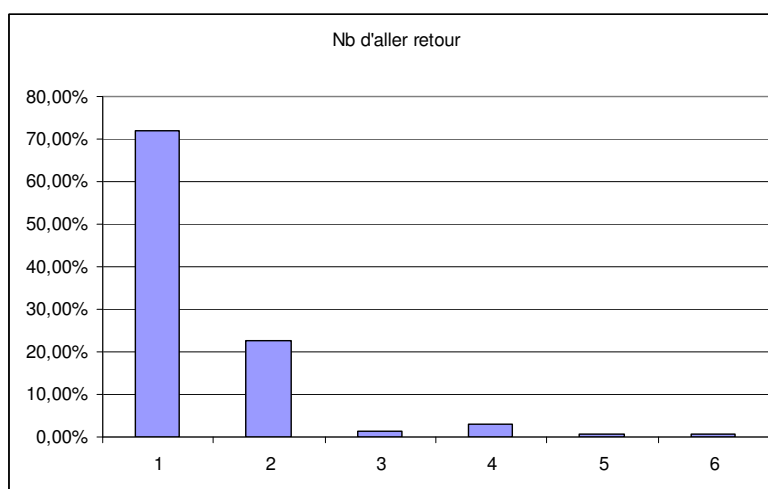
33% des personnes considèrent que le temps disponible pour la vie familiale par rapport à la vie professionnelle est insuffisant.

Parmi ces personnes 66% considère que les contraintes horaires liées à l'emploi du temps en est la cause

3.4 Trajets

3.4.1 Combien de temps votre conjoint et vous-même mettez pour vous rendre à votre travail à partir de votre domicile ? Quel est le nombre d'aller-retour effectués dans la journée par vous et par votre conjoint ?

Le temps moyen de parcours domicile travail est 1,20H (1 h 12minutes) pour la personne interrogée et de 0,58H (0 h 35minutes) pour son conjoint.



Nb Aller / retours	Temps de transport moyen domicile travail Aller-Retour (mn)
1	98,0
2	58,2
3	63,4
4	28,4
5	20,0

3.4.2 Quels moyens de transport vous et votre conjoint utilisez-vous ?

Mode de transport utilisé	
Transports en commun	19,44%
Cycle – Moto	5,07%
Auto	67,32%
A pied	7,35%
Autre	0,82%

Le moyen le plus utilisé est l'automobile (67% des réponses).

Mode de transport utilisé	Temps de transport moyen domicile travail (mn)
Transports en commun	165,2
Cycle – Moto	108,4
Auto	63,2
A pied	26,4
Autre	100,0

Les personnes se déplaçant à pied sont celles qui mettent le moins de temps pour réaliser le trajet domicile-travail. L'auto vient en deuxième position.

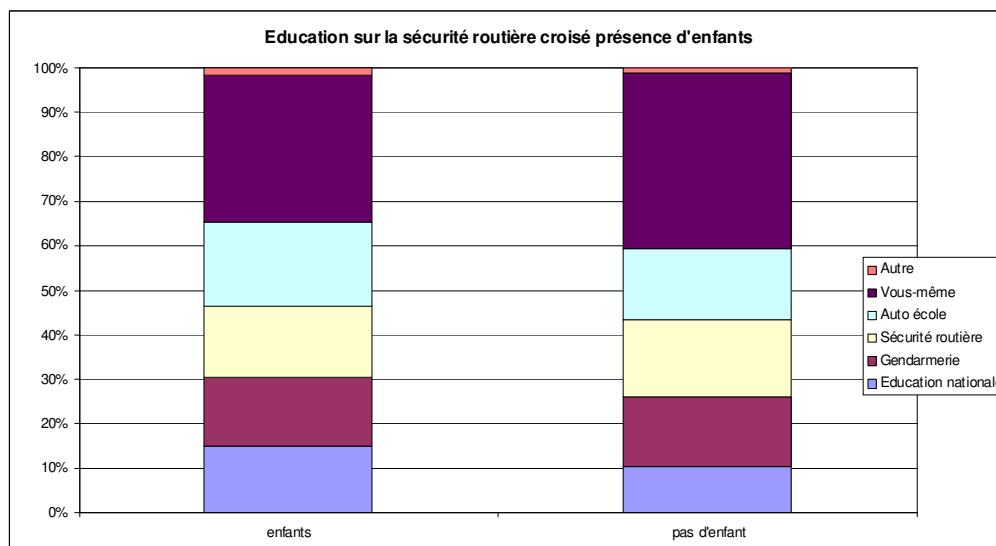
Mode de transport utilisé	Nb de trajets
Transports en commun	1,2
Cycle – Moto	1,4
Auto	1,3
A pied	2,3
Autre	1,3
Total	1,4

Les personnes habitant près de leur lieu de travail n'hésitent pas à faire plusieurs AR par jour.

3.5 A qui confiriez-vous prioritairement l'éducation de vos enfants à la sécurité routière ?

	Education des enfants sur la sécurité routière
NSP	12,90%
A l'éducation nationale	12,03%
A la gendarmerie	13,48%
A la sécurité routière	14,20%
A l'auto-école	15,80%
A vous-même	30,14%
Autre	1,45%

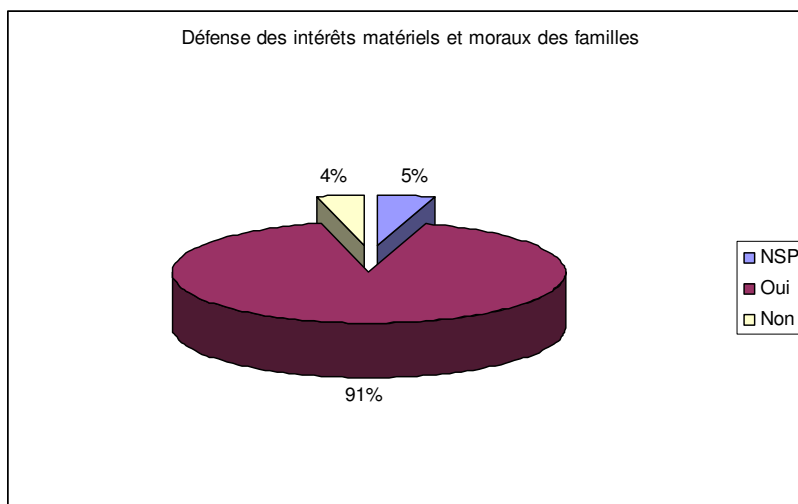
30% des personnes interrogées pensent que l'éducation des enfants sur la sécurité routière doit être réalisée par elles-mêmes.



Les personnes ayant des enfants pensent que l'éducation nationale doit se charger de l'éducation sur la sécurité routière.

En revanche les personnes n'ayant pas d'enfant pensent qu'elles doivent se charger elle-même de l'éducation sur la sécurité routière.

3.6 Pensez-vous qu'il soit utile de défendre les intérêts matériels et moraux des familles ? / A qui pensez-vous que ce rôle de défense doit revenir prioritairement ?



91% des personnes interrogées estiment qu'il est nécessaire de défendre les intérêts matériels et moraux des familles.

A qui ce rôle	Utile défendre intérêts matériel et moraux des familles
Etat	29,05%
Collectivités territoriales	12,56%
Familles regroupées en associations	41,91%
Autre	16,49%
Total	100,00%

Parmi ces personnes, 42% estiment que ce rôle revient aux familles regroupées en associations familiales, 29% à l'état et 12% aux collectivités territoriales.

Les familles regroupées en associations véhiculent une idée de proximité à la fois géographique, en terme de procédure, et de contact plus humain (les interlocuteurs qui ont constitué une association ont généralement rencontré les mêmes problèmes)
Ces critères (ou valeurs) ne sont pas véhiculés par l'état ou les collectivités territoriales.

4 Observations sur les résultats

Priorisation des affects : dans chaque foyer, le couple effectue un « classement » des priorités pour la vie de la famille (logement, éducation, santé, consommation), compromis fondé sur le triptyque besoin / coût / affectif et variant selon les 3 critères suivants dans l'ordre :

- 1- le revenu du foyer
- 2- Le désir de réaliser le « projet » en question (projet en tant qu'action planifiée) : selon une vision utilitariste du vécu, sollicité par l'environnement et la société de consommation, le bonheur consiste en la réalisation de projets.

=> Recherche du bonheur perçu par le couple comme un Besoin subjectif.

- 3- Le besoin objectif : d'après la Pyramide des Besoins de Pavlov, c'est la nécessité de subvenir à un besoin plus ou moins vital selon le contexte dans lequel le foyer s'inscrit.

NB : Ce critère peut passer au rang 2 si le foyer n'est pas soumis à une sollicitation provenant de l'environnement (audiovisuel, radio, entourage proche, action des collectivités) lors de la décision du projet.

Exemple dans les thèmes du logement de l'éducation et de la santé :

Un couple peut considérer qu'il soit nécessaire pour son foyer d'investir dans une maison située en milieu rural.

Cependant si les collectivités fomentent la création d'un complexe socioculturel et sportif en ville, le couple pourra décider d'acheter une maison en périphérie de la ville afin de bénéficier des services de ce complexe : éduquer son fils aux sports d'équipe, lui offrir un soutien scolaire à proximité, inscrire sa fille à la danse et aux activités culturelles (« maison des jeunes et de la culture ») et faire des visites régulières aux cabinets médicaux.

=> Implications et attentes du foyer pour faciliter la priorisation des affects :

- Avis au rectorat pour placer les enfants dans le groupe scolaire de la ville en question
- Attente d'une facilité d'imposition et d'aide sociale
- Abonnements à tarifs réduits pour familles nombreuses
- Communications régulières sur les activités socio-éducatives dont les enfants peuvent bénéficier
- Facilité d'accès aux crèches, laboratoires d'analyses médicales
- Prospectus et conseils sur la prévention des accidents ménagers et le droit des familles

=> En d'autres termes ce qui compte ce n'est pas de vivre en « communauté seuls » mais vivre en « communauté ensemble », c'est-à-dire proposer en même temps aux foyers et aux voisins et résidents des services et procédures qu'ils doivent pouvoir partager ensemble plus facilement et qu'ils vivront ainsi mieux parce qu'en commun – les décisions collégiales rassurent.

QUESTIONNAIRE

Introduction Interlocuteur :

Bonjour M / Mme ..., Isabelle LEGRAND / Marc THOMAS de l'UDAF (Union Départementale de l'Essonne.

Nous menons actuellement une étude afin de mieux connaître les attentes et les besoins des familles de l'Essonne et de sensibiliser davantage les pouvoirs publics.

A ce titre nous aimerions avoir votre avis.

Il s'agit d'un questionnaire d'une trentaine de minutes.

Auriez-vous ce temps à m'accorder?

Si oui : Enchaîner.

Si non : A quel moment puis je vous rappeler ?

Si « Refus de répondre » :

Dans ce cas, je n'insiste pas et je vous souhaite une bonne fin de journée.

Je suis ravi (e) que vous acceptiez de répondre à cette enquête.

Dans un premier temps je vous poserai quelques questions d'ordre socio démographique dans le but de qualifier notre étude. Rassurez-vous ces informations ne seront pas utilisées à titre commercial et resteront entièrement confidentielles.

Informations socio-démographiques

Nom interlocuteur :	CHAMP FICHIER	MODIF
Adresse :	CHAMP FICHIER	MODIF
CP :	CHAMP FICHIER	MODIF
VILLE /	CHAMP FICHIER	MODIF

S0. Quel est votre situation familiale ?

0. NSP
1. Mariage
2. Vie Maritale
3. Divorce ou séparation
4. Célibataire
5. Veuvage
6. PACS

Si la personne interrogée est divorcé, séparé, célibataire, veuf ou veuve, ne pas poser les questions sur le conjoint.

S1. Quel est votre âge ?

0. N.S.P
 1. 18-25 ans
 2. 25-35 ans
 3. 35-45 ans
 4. 45-55 ans
 5. 55-65 ans
 6. + de 65 ans
-

S2. Et celui de votre conjoint ?

- 0. N.S.P
- 1. 18-25 ans
- 2. 25-35 ans
- 3. 35-45 ans
- 4. 45-55 ans
- 5. 55-65 ans
- 6. + de 65 ans

S3. Êtes-vous grands-parents ?

- 0. NSP
- 1. OUI
- 2. NON

S4. A quelle catégorie socio-professionnelle vous et votre conjoint appartenez-vous ?

	Vous	Votre conjoint
0. NSP		
1. Agriculteur		
2. Chef d'entreprise		
3. Profession intermédiaire		
4. Ouvrier		
5. Artisan, commerçant		
6. Cadre, profession intellectuelle supérieure		
7. Employé		
8. Retraité ⇒ aller en Q S4.1		
9. Chômeur, sans profession ⇒ aller en Q S4.1		
10. Autres		
11. H/F au Foyer		

S4-1. (Si retraité ou chômeur ou sans profession) quelle était votre ancienne catégorie socio-professionnelle ?

	Vous	Votre conjoint
0. NSP		
1. Agriculteur		
2. Chef d'entreprise		
3. Profession intermédiaire		
4. Ouvrier		

5.	Artisan, commerçant		
6.	Cadre, profession intellectuelle supérieure		
7.	Employé		
8.	Autres		
9.	H/F au Foyer		

S6. Quel est votre niveau d'étude et celui de votre conjoint ?

	Vous	Votre conjoint
0. NSP		
1. Aucun diplôme		
2. Certificat d'Étude		
3. BEPC, Brevet élémentaire		
4. Baccalauréat		
5. Brevet Professionnel ou technicien, autres brevets, capacité en droit		
6. Diplôme universitaire de 1 ^{er} cycle		
7. Diplôme universitaire de 2 ^{ème} cycle ou de 3 ^{ème} cycle		
8. Diplôme d'ingénieur, d'une grande école ...		

S7. Avez-vous des enfants ?

- 0. NSP
- 1. OUI (**aller en S8**)
- 2. NON (**aller en S10**)

S8. Quel est l'âge, le sexe et le niveau scolaire de vos enfants ?

- 0. NSP
- 1. âge : niveau scolaire : sexe :
- 2. âge : niveau scolaire : sexe :
- 3. âge : niveau scolaire : sexe :
- 4. âge : niveau scolaire : sexe :
- 5. âge : niveau scolaire : sexe :
- 6. âge : niveau scolaire : sexe :
- 7. âge : niveau scolaire : sexe :
- 8. âge : niveau scolaire : sexe :
- 9. âge : niveau scolaire : sexe :

10. âge : niveau scolaire : sexe :

11. âge : niveau scolaire : sexe :

12. âge : niveau scolaire : sexe :

S9. Combien d'enfant à charge avez-vous ?

0. NSP

1. Nb enfant à charge :

S10. Dans quelle fourchette se situent les revenus mensuels de votre foyer ? (en tenant compte bien sur de toutes vos rentrées d'argent)

Citer en priorité l'échelle en francs.

	En Euros	En Francs
0.	NSP	NSP
1.	Moins de 500€	Moins de 3 000 F
2.	De 500€ à 800€	De 3 000 à 5 000 F
3.	De 800€ à 1 000€	De 5 000 à 7 000 F
4.	De 1 000€ à 1 500€	De 7 000 à 10 000 F
5.	De 1 500€ à 2 000€	De 10 000 à 13 000 F
6.	De 2 000€ à 3 000€	De 13 000 à 20 000 F
7.	De 3 000€ à 5 000€	De 20 000 F à 30 000 F
8.	Plus de 5 000€	Plus de 30 000 F

Je vous propose maintenant que nous nous intéressions plus particulièrement à votre vie de famille.

TH1. La vie familiale

Q1.1 : Les valeurs.

Q1.1.1 : Quelles notes de 1 à 10 donneriez vous aux critères fondateurs de la famille que je vais vous citer ? (1 étant un critère très peu fondateur de la famille et 10 étant un critère très fondateur de la famille)

Critères	Note
0. NSP	
1. Le mariage	
2. Les enfants	
3. Une bonne communication parents / enfants	
4. Un couple uni	
5. La participation des grands-parents	
6. La confiance	
7. L'amour	

Q1.1.1.1 : Selon vous, à partir de quelle note sur une échelle de 1 à 10 estimez-vous que ce soit une bonne note?

Q1.1.1.2 : Selon vous, à partir de quelle note sur une échelle de 1 à 10 estimez-vous que ce soit une mauvaise note?

Q1.1.2 : Indiquez, le degré d'importance que vous accordez à chacun des critères suivants pour définir votre réussite dans la vie.

Critères	Pas important	Moyennement important	Très important
0. NSP			
1. Avoir un couple uni			
2. Progresser dans son activité professionnelle			
3. Avoir des enfants heureux et équilibrés			
4. Gagner de l'argent			
5. Avoir une vie sociale intense			
6. Être ouvert aux autres, rendre service			
7. Autre, précisez :			

Q1.1.3 : Pourriez vous me dire si les valeurs que je vais vous citer sont des valeurs que vos parents vous ont transmises?

Critères	Valeurs		Note de 1 à 10 (Q1.1.3bis)
	OUI	NON	
0. NSP			
1. La tolérance			
2. La solidarité			
3. L'honnêteté			
4. La moralité			
5. La politesse			
6. Le travail			
7. Le goût de l'effort			
8. Le respect de l'argent			
9. La responsabilité			
10. Le sens de la famille			
11. La religion			
12. Autre, précisez :			

Q1.1.3 bis : Parmi l'ensemble des valeurs que je viens de vous citer, pourriez vous leur attribuer une note de 1 à 10 ? (1 pour une valeur étant pas du tout importante et 10 pour une valeur étant très importante)

Q1.1.4 : Pourriez vous me dire si les valeurs que je vais vous citer sont des valeurs que vous souhaitez transmettre à vos (futurs) enfants ?

Critères	Valeurs		Note de 1 à 10 (Q1.1.3bis)
	OUI	NON	
0. NSP			
1. La tolérance			
2. La solidarité			
3. L'honnêteté			
4. La moralité			
5. La politesse			
6. Le travail			
7. Le goût de l'effort			
8. Le respect de l'argent			
9. La responsabilité			
10. Le sens de la famille			
11. La religion			
12. Autre, précisez :			

Q1.1.4 bis : Parmi l'ensemble des valeurs que je viens de vous citer, pourriez vous leur attribuer une note de 1 à 10 ? (1 pour une valeur étant pas du tout important et 10 pour une valeur étant très importante)

Q1.2 : Le mode de vie.

⇒ si pas d'enfants, aller en Q 1.2.10

Q1.2.1 : Partagez-vous des activités avec vos enfants ?

0. NSP (**aller en Q1.2.4**)
 1. OUI (**aller en Q1.2.2**)
 2. NON (**aller en Q1.2.4**)
-

Q1.2.2 : A quelle fréquence ?

0. NSP
1. Régulièrement
2. Ponctuellement

Q1.2.3 : Lesquelles ?

0. NSP
1. Pratique d'un art
2. Devoirs scolaires
3. Sports
4. Spectacles
5. Réunions familiales
6. Réunions d'amis
7. Promenades
8. Autre, précisez :

Q1.2.4 : Dans votre famille vos enfants et vos parents se rencontrent-ils ?

0. NSP (**aller en Q1.2.7**)
1. OUI (**aller en Q1.2.5**)
2. NON (**aller en Q1.2.6**)

Q1.2.5 : À quelle fréquence ?

0. NSP (**aller en Q1.2.7**)
1. Régulièrement
2. Ponctuellement

Q1.2.6 : Êtes-vous satisfait de cette fréquence ?

- 0. NSP
- 1. OUI
- 2. NON

Q1.2.7 : Noter sur une échelle de 1 à 10, le rôle des grands-parents de vos enfants. (1 pour un rôle étant pas du tout important et 10 pour un rôle étant très important) :

*Attention, si la personne n'a pas d'enfant de moins de 6 ans, aller à **Q1.2.10***

Critères	Note
0. NSP	
1. Assurer la cohésion familiale et sociale	
2. Rendre des services	
3. Transmettre un savoir, une culture, une histoire	
4. Transmettre des valeurs morales	

Q1.2.8 : Si vous avez des enfants de moins de six ans, quel(s) mode(s) de garde(s) utilisez-VOUS ? (Plusieurs réponses possibles)

- 1. NSP
 - 2. Parents
 - 3. Grands-parents
 - 4. Autres membres de la famille
 - 5. Crèche collective
 - 6. Halte-garderie
 - 7. Assistante maternelle
 - 8. Ami
 - 9. Autre, précisez :
 - 10. Non concerné (pas d'enfants de – de 6 ans)
-

Q1.2.9 : Dans l'idéal, quel(s) mode(s) de garde(s) choisiriez-vous ? (Plusieurs réponses possibles)

0. NSP
1. Parents
2. Grands-parents
3. Autres membres de la famille
4. Crèche collective
5. Halte-garderie
6. Assistante maternelle
7. Ami
8. Autre, précisez :

Q1.2.10 : Combien de semaines partez-vous en vacances dans l'année ?

0. NSP **(aller en Q1.3.1)**
1. 1
2. 2
3. 3
4. 4
5. 5
6. 6 et plus
7. jamais **(aller en Q1.3.1)**

Q1.2.10 bis : Et habituellement en combien de fois prenez-vous ces vacances?

0. NSP
1. 1 fois
2. 2 fois
3. 3 fois et plus

Q1.3 : Les prestations.

Q1.3.1 : Bénéficiez-vous des prestations familiales suivantes ?

Si aucune prestation ⇒ aller en Q 1.3.7

		OUI	NON
0.	NSP Q1.3.7 ⇒ Si oui, aller en		
1.	Allocations familiales ⇒ Si oui, aller en Q1.3.2		
2.	R.M.I. ⇒ Si oui, aller en Q1.3.3		
3.	Allocation adulte handicapé ⇒ Si oui, aller en Q1.3.4		
4.	Parent isolé ⇒ Si oui, aller en Q1.3.5		
5.	Aides au logement ⇒ Si oui, aller en Q1.3.6		
6.	Autre, précisez : ⇒ Si oui, aller en Q1.3.7		

Q1.3.2 : Le système d'Allocations Familiales dont vous bénéficiez vous paraît-il ? :

	OUI	NON
NSP		
Satisfaisant		
Juste et Équitable		
Avec des démarches administratives faciles		

Q1.3.3 : Le système de RMI dont vous bénéficiez vous paraît-il ? :

	OUI	NON
NSP		
Satisfaisant		
Juste et Équitable		
Avec des démarches administratives faciles		

Q1.3.4 : Le système d'Allocation adulte handicapé dont vous bénéficiez vous paraît-il ? :

	OUI	NON
NSP		
Satisfaisant		
Juste et Équitable		
Avec des démarches administratives faciles		

Q1.3.5 : Le système d'Allocations parent isolé dont vous bénéficiez vous paraît-il ? :

	OUI	NON
NSP		
Satisfaisant		
Juste et Équitable		
Avec des démarches administratives faciles		

Q1.3.6 : Le système d'Aides au logement dont vous bénéficiez vous paraît-il ? :

	OUI	NON
NSP		
Satisfaisant		
Juste et Équitable		
Avec des démarches administratives faciles		

Q1.3.7 : Quels sont pour vous les priorités d'actions sociales à mener ?

0. NSP
1. Famille (Prestations familiales et aides aux familles)
2. Maladie (meilleure couverture des dépenses médicales)
3. Vieillesse (retraites)
4. Exclusion (lutte contre l'exclusion)
5. Autre, précisez : _____

Q1.3.8 : Estimez-vous avoir une bonne connaissance des aspects suivants du Droit de la famille ?

	Pas du tout de connaissance	Connaissance moyenne	Très bonne connaissance	Aimeriez vous en savoir plus	
				OUI	NON
NSP					
Adoption					
Succession					
Divorce, mariage, veuvage					
Autorité Parentale					
Protection (Tutelle, curatelle, ...)					
Situations conjugales : Pacs, Concubinage,...					
Transmission du nom					
Autre, précisez :					

Si connaissance moyenne ou pas du tout de connaissance, poser la question « aimeriez vous en savoir plus ».

Q1.3.9 : Souhaiteriez-vous obtenir des informations complémentaires sur ces aspects du Droit de la famille ?

Q1.3.10 : Selon vous, quels seraient les moyens qui permettraient d'aider efficacement la famille ?

.....

Q1.4 Partie CAF

Q1.4.1 : Si vous pouviez bénéficier d'un revenu de remplacement suffisant, vous consacriez-vous prioritairement à l'éducation de vos enfants au lieu de votre activité professionnelle ?

- 0. NSP (**aller en Q1.4.2**)
- 1. OUI (**aller en Q1.4.1.1**)
- 2. NON (**aller en Q1.4.2**)

Q1.4.1.1 : Quel est le montant que vous estimez nécessaire pour ce faire par enfant à charge : _____

Q1.4.2 : Anticipez-vous d'ores et déjà, pour votre même, une possible perte d'autonomie liée à un grand âge?

- 0. NSP (**aller en Q1.4.3**)
- 1. OUI (**aller en Q1.4.2.1**)
- 2. NON (**aller en Q1.4.3**)

Q1.4.2.1 : Si oui à qui reviendra le coût de votre prise en charge ? (une seule réponse possible)

- i. NSP
- ii. A vous-même
- iii. Aux pouvoirs publics
- iv. Aux organismes de Sécurité Sociale (assurance vieillesse, assurance maladie)
- v. A votre famille
- vi. Autre, précisez :

Q1.4.2.2 : A qui confiriez-vous les conditions de votre prise en charge ? (une seule réponse possible)

- 0. NSP
- 1. A des établissements d'accueil ou de soins spécialisés privés
- 2. A des établissements d'accueil ou de soins spécialisés publics
- 3. A des professionnels intervenant à votre domicile
- 4. A votre famille
- 5. Autre, précisez :

Q1.4.3 : Pensez-vous que votre vie professionnelle vous laisse à vous ainsi qu'à votre conjoint suffisamment de temps pour votre vie familiale ?

	Vous	Votre conjoint
0. NSP		
1. OUI		
2. NON ⇒ aller en Q1.4.3.1		

Q1.4.3.1 : Si non, qu'elle en est la raison principale ?

	Vous	Votre conjoint
0. NSP		
1. La durée du trajet domicile travail		
2. Les contraintes horaires liées à votre emploi du temps		
3. Les pressions ou le stress professionnel, la fatigue provoquée par votre emploi		
4. Autres : précisez : _____		

Q1.4.4 : Combien de temps votre conjoint et vous-même mettez pour vous rendre à votre travail à partir de votre domicile ?

- 0. NSP
- 1. Vous : _____
- 2. Votre conjoint : _____

Q1.4.5: Quel est le nombre d'aller retour effectué » dans la journée par vous et votre conjoint ?

- 0. NSP
- 1. Vous : _____
- 2. Votre conjoint : _____

Q1.4.6 : Quel est le temps journalier global de déplacement de votre domicile à votre travail ?

- 0. NSP
- 1. Vous : _____
- 2. Votre conjoint : _____

Q1.4.7 : Quels moyens vous et votre conjoint utilisez-vous ?

		Vous	Votre conjoint
0.	NSP		
1.	Transports en commun		
2.	Cycles – Moto		
3.	Automobile		
4.	A pied		
5.	Autre :		

Q1.4.8 : A qui confieriez-vous prioritairement l'éducation de vos enfants à la sécurité routière ?

0. NSP
1. A l'éducation nationale
2. A la gendarmerie
3. A la sécurité routière
4. A l'auto-école
5. A vous-même
6. Autre :

Q1.4.9 : Pensez-vous qu'il soit utile de défendre les intérêts matériels et moraux des familles ?

0. NSP
1. OUI
2. NON

Q1.4.10 : A qui pensez-vous que ce rôle de défense doit revenir prioritairement ?

3. NSP
4. A l'État
5. Aux collectivités territoriales
6. Aux familles elles-mêmes regroupées en Associations
7. Autres :

Intéressons nous maintenant à votre place dans notre société.

Q2.1 : Estimez-vous être correctement informé de vos droits ?

	Pas du tout informé	moyennement informé	Très bien informé
NSP			
Droits civiques			
Droits sociaux			
Droits du consommateur			
Droits patrimoniaux			

Q2.2 : Adhérez-vous à une association ?

- 8. NSP **(aller en Q2.4)**
- 9. OUI **(aller en Q2.3)**
- 10. NON **(aller en Q2.4)**

Q2.3 : Y assurez-vous une responsabilité ?

- 0. NSP ⇒ aller en **Q2.4**
 - 1. OUI ⇒ aller en **Q2.3.bis**
 - 2. NON ⇒ aller en **Q2.4**
-

Q2.3 bis : Quelles responsabilités?

0.	NSP	
1.	Administrateur	
2.	Adhérent / Membre	
3.	Membre du bureau	

Q2.4 : Noter sur une échelle de 1 à 10 les rôles du secteur associatif cités ci dessous (10 étant un rôle très important, 1 étant un rôle pas du tout important)

		Note
0.	NSP	
1.	Permettre des rencontres	
2.	Favoriser l'intégration	
3.	Créer et gérer des services	
4.	Engager des actions	
5.	Faire de l'animation	
6.	Développer la solidarité	
7.	Jouer un rôle politique	

Q2.5 : Les associations vous semblent-elles reconnues par les Pouvoirs Publics (Mairie, Conseil Général, État, ...) ?

0. NSP
1. Pas du tout reconnu
2. Moyennement reconnu
3. Très reconnu

Q2.6 : Parmi les sources suivantes quelles sont pour vous vos sources d'information principales ?

0. NSP
1. Journaux télévisés
2. Autres émissions télévisées
3. Radio
4. Presse locale
5. Presse nationale
6. Discussion avec l'entourage
7. Internet
8. Autre, précisez :.....

Parlons maintenant de votre consommation.

TH3 La consommation

Q3.1 : Donner une note de 1 à 10 de ces 6 domaines de dépenses. (10 étant un très gros budget et 1 un budget très faible)

Domaines	Note	Plaisir
0. NSP		
1. Alimentation		
2. Vêtement		
3. Équipement du logement		
4. Culture / Loisirs		
5. Transport / Automobile		
6. Hygiène et soins		

Q3.1 bis : Pour les types d'achats cités à la question précédente, quelle note de 1 à 10 donneriez vous par rapport au plaisir que vous avez à dépenser ?

(10 étant un type d'achat pour lequel vous avez beaucoup de plaisir, 1 étant un type d'achat pour lequel vous n'avez pas du tout de plaisir)

Q3.2 : Avez-vous déjà eu recours au crédit à la consommation ?

0. NSP (**aller en Q3.5**)
1. OUI (**aller en Q3.3**)
2. NON (**aller en Q3.5**)

Q3.3 : pour quel(s) type(s) d'achats (si oui à Q3.2) ?

0. NSP
1. Voiture
2. Vêtement
3. Mobilier
4. Équipement du logement
5. Loisirs
6. Autre, précisez :

Q3.4 : Sous quelle(s) forme(s) avez-vous obtenu votre crédit à la consommation ?

0. NSP
1. Prêt bancaire
2. Crédit permanent
3. Emprunt auprès de votre famille
4. Emprunt auprès d'organismes sociaux
5. Autre, précisez :

Q3.5 : Actuellement, vous constituez-vous une épargne ?

0. NSP (**aller en Q3.7**)
1. OUI (**aller en Q3.6**)
2. NON (**aller en Q3.7**)

Q3.6 : Dans quelle(s) perspective(s) ?

0. NSP
1. Achat immobilier
2. Achat d'équipements ménagers
3. Vacances, loisirs
4. Études de vos enfants
5. Par sécurité
6. Pour la retraite
7. Autre, précisez :

Q3.7 : Avez-vous des intentions d'achats programmés dans les six prochains mois ?

0. NSP (**aller en Q3.9**)
1. OUI (**aller en Q3.8**)
2. NON (**aller en Q3.9**)

Q3.8 : Le(s)quel(s) ?

0. NSP
1. Habillement
2. Voyage
3. Mobilier électroménager
4. Voiture
5. Loisirs
6. Logement
7. Soins de beauté et de santé
8. Autre, précisez :

Q3.9 : Imaginons que vous ayez une rentrée d'argent inattendu, à quelle(s) dépense(s) les affecteriez-vous ?

0. NSP
1. Habillement
2. Voyage
3. Mobilier électroménager
4. Voiture
5. Loisirs
6. Logement
7. Soins de beauté et de santé
8. Autre, précisez :

Q3.10 : Selon vous une famille est sur endettée à partir du moment où ses dettes représentent :

0. NSP
1. 0% à 30% des revenus mensuels
2. 30% à 50% des revenus mensuels
3. 50% à 70% des revenus mensuels
4. plus de 70% des revenus mensuels

Passons à quelques questions sur votre logement.

TH4 : Le logement

Q4.1 : Êtes-vous locataire ou propriétaire de votre logement principal ?

0. NSP
1. Locataire
2. Propriétaire

Q4.2 : Habitez-vous dans :

0. NSP
1. Un logement collectif
2. Une maison individuelle

Q4.3 : Les critères suivants, vous ont ils décidé à choisir ce logement ?

		OUI	NON
0.	NSP		
1.	Taille		
2.	Prix		
3.	Proximité des commerces, école, services publics		
4.	Environnement		
5.	Confort		
6.	Logement imposé		
7.	Distance de votre lieu de travail		
8.	Aspect général du logement		

Q4.4 : Êtes-vous satisfait de votre logement ?

0. NSP (**aller en Q4.9**)
1. OUI (**aller en Q4.7**)
2. NON (**aller en Q4.5**)

Q4.5 : Quelles sont les principales raisons ?

		OUI	NON
0.	NSP		
1.	Taille insuffisante		
2.	Éloignement du lieu de travail		
3.	Problème de voisinage		
4.	Éloignement des services publics et commerces		
5.	Éloignement des lieux culturels (cinéma, théâtre, ...)		
6.	Manque de confort		
7.	Manque d'espaces verts à proximité		
8.	Autre, précisez :		

Q4.6 : A ce jour, pour quelle raison n'en changez-vous pas ?

- 0. NSP **(aller en Q4.9)**
- 1. Votre budget ne vous le permet pas **(aller en Q4.9)**
- 2. Vous ne trouvez pas d'autre logement **(aller en Q4.9)**
- 3. Autre, précisez..... **(aller en Q4.9)**

Q4.7 : Malgré tout, souhaiteriez vous changer de logement ?

- 0. NSP **(aller en Q4.9)**
- 1. OUI **(aller en Q4.8)**
- 2. NON **(aller en Q4.9)**

Q4.8 : Pour quelle raison n'en changez-vous pas (si oui à Q4.7) ?

- 0. NSP
- 1. Votre budget ne vous le permet pas
- 2. Vous ne trouvez pas d'autre logement
- 3. Autre, précisez.....

Q4.9 : Quel est l'élément familial qui vous a (si propriétaire) ou qui pourrait (si locataire) vous inciter à accéder à la propriété ? (une seule réponse possible)

- 0. NSP
- 1. Proximité d'un membre de la famille
- 2. Changement de la taille de la famille
- 3. Changement de lieu de travail d'un membre de la famille
- 4. Qualité de l'environnement (transport, services, ...)
- 5. Situation professionnelle stable
- 6. Autre, précisez :

Q4.10 : Quel est l'élément financier qui vous a permis (si propriétaire) ou qui pourrait vous inciter (si locataire) à accéder à la propriété ? (une seule réponse possible)

- 0. NSP
- 1. Épargne disponible
- 2. Prêt familial / don
- 3. Héritage
- 4. Prêt à taux zéro
- 5. Taux faibles
- 6. Incitation fiscale
- 7. Autre, précisez :

Q4.11 : Quels objectifs vous êtes vous fixés en accédant à la propriété ?

.....
.....
.....
.....

Maintenant le prochain thème abordé dans cette grande enquête; la santé.

TH 5 : La santé

Q5.1 : Estimez-vous que vos frais de santé sont correctement remboursés?

- 0. NSP
- 1. OUI
- 2. NON

Q5.2 : Possédez-vous une mutuelle complémentaire ?

- 0. NSP
- 1. OUI
- 2. NON

Q5.3 : Pensez-vous que l'accès aux soins soit le même pour tous ?

- 0. NSP
- 1. OUI
- 2. NON

4.1.2 Q5.4 : Avez-vous un médecin de famille ?

- 0. NSP
- 1. OUI
- 2. NON

Q5.5 : Avez-vous recours aux médecines douces ? (acupuncture, homéopathie par exemple)

- 0. NSP
- 1. OUI
- 2. NON

Q5.6 : Pensez-vous être suffisamment informés en matière de santé, de prévention et de soins ?

- 0. NSP
- 1. Pas du tout informé
- 2. Moyennement informé
- 3. Très informé

Q5.7 : Selon vous que devrions nous modifier pour améliorer notre système de santé?

.....
.....

L'avant dernier thème de cette enquête : l'éducation.

TH 6 L'éducation

Q6.1 : Donner une note sur une échelle de 1 à 10 au rôle éducatif à l'égard de vos (futurs) enfants ? (10 étant un rôle éducatif très important et 1 un rôle éducatif pas du tout important)

Critères	Note
0. NSP	
1. Les parents	
2. La fratrie	
3. L'école	
4. Les autres membres de la famille	
5. Vos voisins	
6. Les centres de loisirs	
7. Les copains	
8. Les grand-parents	
9. Autre, précisez :	

Q6.2 : Parmi la liste des fonctions éducatives suivantes, veuillez indiquer pour chacune d'elle le degré d'importance que vous lui donnez :

Fonctions éducatives	Pas du tout important	Moyennement important	Très important
0. NSP			
1. Autorité			
2. Affectivité			
3. Apprentissage			
4. Échange			
5. Hygiène			
6. Soutien scolaire			

⇒ Si pas d'enfant scolarisé, passer à la conclusion d'appel

Q6.3 : Pensez-vous que les rythmes scolaires soient adaptés à vos enfants ?

	OUI	NON
0. NSP		
1. En maternelle		
2. En primaire		
3. En secondaire		

Q6.4 : Quelles activités extra-scolaires vos enfants pratiquent-ils pendant l'année scolaire ?

0. NSP
1. Sportives
2. Artistiques
3. Culturelles
4. Sorties entre ami(e)s
5. Télévision – jeux vidéo
6. Aucune activité ⇒ passer à la conclusion d'appel
7. Autre, précisez :

Q6.5 : Pour les activités extra-scolaires précédemment cités, veuillez préciser si elles sont encadrées par des adultes (plus de 18 ans)

Activité	OUI	NON
0. NSP		
1. Sportives		
2. Artistiques		
3. Culturelles		
4. Sorties entre ami(e)s		
5. Télévision – jeux vidéo		
6. Autre		

Et bien écoutez M Ou Mme merci infiniment du temps précieux que vous n'avez accordé. Vos renseignements et suggestions nous permettront d'être encore plus proche de vos attentes et vos besoins. Au nom de votre Union Départementale des Associations Familiales nous vous souhaitons une excellente soirée.

Appréciation du niveau de compréhension :

1. Faible
2. Moyen
3. Élevé